



# **EVALUATION FINALE EXTERNE DE L'INITIATIVE «STRENGTHENING ACCESS FOR LIVELIHOODS AND BASIC SERVICES –SALI-BASE»**

## **RAPPORT FINAL**

### **Consultants:**

- **Abdoulaye NOMAOU, SOCIOLOGUE (Ph.D.), Évaluateur de projets, Expert en communication ;  
TEL : 00227 96 96 58 55 ; Email : abdou\_nomaou@yahoo.fr**
- **Mariama Mamane Kadela, Technicienne Supérieure en Santé Publique / Option Santé de la Reproduction ;  
Tel : 96554635 ; E-mail : mariyam1978@yahoo.com**

**Juin 2018**

## Table des matières

Sigles et abréviations .....	iii
Liste des tableaux .....	iv
Résumé .....	v
<b>I. CADRE GENERAL DE L’EVALUATION EXTERNE.....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 Contexte et justification de l’évaluation.....</b>	<b>1</b>
<b>1.2 Objectifs de l’évaluation .....</b>	<b>1</b>
<b>II. APPROCHE METHODOLOGIQUE .....</b>	<b>2</b>
<b>III. BREVE PRESENTATION DU PROJET SALI BASE.....</b>	<b>4</b>
<b>3.1 Personnels de gestion du projet .....</b>	<b>4</b>
3.1.1 Composition de l’équipe de gestion .....	4
3.1.2 Renforcement des capacités du staff du projet .....	4
3.1.3 Dispositif de suivi et évaluation .....	4
3.1.4 Mission d’appui de CARE Niger au projet SALI BASE .....	5
3.1.5 Mobilisation financière .....	5
<b>3.2 Stratégie de Partenariat .....</b>	<b>5</b>
3.2.1 Mode de « partenariat bilatéral » .....	5
3.2.1.1 Niveau stratégique/institutionnel .....	5
3.2.1.2 Niveau opérationnel .....	5
3.2.2 Mode de « partenariat multilatéral » .....	6
<b>3.4 Visibilité du projet .....</b>	<b>7</b>
<b>3.5 Contraintes majeurs rencontrées durant l’exécution du projet .....</b>	<b>7</b>
<b>3.6 Conclusions partielles .....</b>	<b>8</b>
3.6.1 Points forts du projet.....	8
3.6.2 Points faibles du projet.....	8
<b>IV. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....</b>	<b>9</b>
<b>4.1 BILAN PHYSIQUE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS DU CADRE LOGIQUE .....</b>	<b>9</b>
4.1.1 Objectif spécifique 1: Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour répondre aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables parmi les personnes déplacées et les communautés d'accueil ...	9
4.1.1.1 Activités mises en œuvre .....	9
4.1.1.2 Effets du résultat 1 du projet.....	14
4.1.2 Objectif spécifique 2: Améliorer l'accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement à 4500 populations déplacées et hôtes dans les départements de Mainé Soroa, Diffa et N’guigmi dans la région de Diffa .....	14
4.1.2.1 Activités mises en œuvre .....	14
4.1.2.2 Effets des activités du résultat 2 du projet.....	21
4.1.3 Objectif spécifique 3: Améliorer le bien-être de 4,500enfants admis dans les espaces adaptés aux enfants grâce à la distribution de rations alimentaires et de soutien psychosocial dans les départements de Mainé Soroa, Diffa et N’guigmi.....	23
4.1.3.1 Activités mises en œuvre .....	23
4.1.3.2 Effets des activités du résultat 3 du projet.....	25
4.1.4 Comprehensive Result: Set up and training of 17 Complaint Management Committees .....	26

4.1.5 Effet/impact global du projet .....	27
<b>4.2 Performance globale du projet par rapport aux questions évaluatives .....</b>	<b>28</b>
4.2.1 Pertinence .....	28
4.2.2 Efficacité .....	29
4.2.3 Efficience.....	31
4.2.4 Impact .....	32
4.2.5 Durabilité .....	36
4.2.6 Autres critères complémentaires spécifiques au projet .....	38
4.2.7 Aspect genre .....	39
4.2.8 Communication, feedbacks et gestion des plaintes .....	41
<b>V. CONCLUSIONS.....</b>	<b>43</b>
5.1 Performance du projet .....	43
5.2 Points forts du projet .....	43
5.3 Points faibles du projet .....	44
<b>VI. LEÇONS APPRISES .....</b>	<b>44</b>
<b>VII. RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>44</b>
7.1 Au plan stratégique.....	44
7.2 Au plan opérationnel .....	45
<b>VIII. ANNEXES.....</b>	<b>46</b>
Annexe 8-1 : Liste des personnes rencontrées.....	46
Annexe 8-2 : Liste des documents consultés.....	46
Autres annexes (voir documents joints au rapport d'évaluation) .....	48

## Sigles et abréviations

AFV	Actions en faveur des Vulnérables
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AV	Agents Villageois
CGPE	Comités de Gestion des Points d'Eau
DDHA	Direction départementale de l'Hydraulique, de l'Hygiène et de l'Assainissement
DEMI-E	Développement pour un mieux-être
DRHA	Direction régionale de l'Hydraulique, de l'Hygiène et de l'Assainissement
DRPF/PE	Direction régionale de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant
MMD	Mata Masu Dubara (Association féminine d'épargne/crédit)
MOFA	Ministry Of Foreign Affairs
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDM	Post Distribution Monitoring
SALI BASE	Strengthening Access for Livelihoods and Basic services
TDR	Termes de Référence
VSLA	Village Saving and Loan Association
WASH	Water Sanitation and Hygiene

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Échantillon enquêté .....	3
Tableau 2 : Répartition des ménages bénéficiaires du cash inconditionnel par commune et par site .....	9
Tableau 3 : Mise en place Comités de plaintes .....	13
Tableau 4 : Niveau de réalisation des effets du Résultat 1 du projet SALI BASE.....	14
Tableau 5 : Résultats des campagnes de sensibilisation des communautés bénéficiaires .....	17
Tableau 6 : Connaissances et pratiques en WASH chez les bénéficiaires du projet SALI BASE.....	20
Tableau 7 : Niveau de réalisation des effets du Résultat 2 du projet SALI BASE.....	22
Tableau 8 : Situation de la prise charge alimentaire des enfants au niveau des EAE .....	23
Tableau 9 : Niveau de réalisation des effets du Résultat 3 du projet SALI BASE.....	26

## Résumé

Le projet SALI BASE exécuté par CARE Niger de juin 2017 à mai 2018 a pour objectif principal d'atténuer l'impact du conflit dans le nord-est du Nigeria et accroître la résilience des personnes déplacées et des communautés hôtes dans les départements du Maine Soroa, Diffa et N'guigmi dans la région de Diffa. Après 12 mois d'exécution en collaboration étroite avec deux ONG nationales partenaires de mise en œuvre (DEMI-E et AFV) et des services techniques déconcentrés, le projet a pu réaliser toutes les activités prévues à des taux oscillant entre 100% et 160%. Les résultats enregistrés peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

### 1. Bilan des réalisations

- 2.000 ménages dont 1.321 dirigés par un homme (66%) et 679 par une femme (34%) ont reçu tous les quatre (4) tours de cash inconditionnel, à raison de 32.500 F CFA par ménage et par tour (mensuel). Grâce à ce cash, 98% des ménages bénéficiaires, donc au-delà des 70% prévus, ont vu leur consommation alimentaire améliorée. Ces ménages ont en fait enregistré un score de consommation alimentaire acceptable (**Acceptable Food Consumption Score - FCS**) ;
- 138 nouveaux groupements MMD au-delà des 88 organisations prévues initialement, soit un taux de réalisation de 157% ont été créés et formés en gestion d'AGR. C'est au sein de ces structures que 2 200 femmes ont été choisies parmi les plus vulnérables pour recevoir le cash AGR ayant permis aux bénéficiaires d'améliorer leur sécurité alimentaire (61%) et générer des revenus non négligeables (26,4%) : pour 93,1% de ces femmes, l'AGR est en cours à la fin du projet ;
- Pour veiller au bon ciblage des bénéficiaires directs et gérer les plaintes dans la transparence des opérations de distributions (cash transfer, cash AGR, kits de dignité), 34 comités de plaintes ont été mis en place et formés. Dans l'ensemble des cas, leur performance a été très appréciée par l'ensemble des bénéficiaires du projet (reprise de ciblage dans certaines communautés suite aux dénonciations et au dynamisme du comité communautaires de plaintes) ;
- Le projet a réalisé une mini AEP comprenant un château d'eau et un réseau de conduites auxquelles sont raccordées 15 bornes fontaines (2 robinets par borne fontaine, soit 30 robinets) desservant les neuf (9) villages autour du forage de Rimi Grema. Mais le faible débit du forage auquel la mini AEP est raccordée fait que l'infrastructure n'est pas actuellement opérationnelle ;
- 10 blocs de deux latrines ont été construits ; ils sont utilisés et très appréciés par les communautés ciblées sans exclusive. Selon les usagers, l'existence de ces latrines a contribué à améliorer la salubrité dans les villages et les concessions, la défécation à l'air libre étant réduite : 100% des usagers en sont très satisfaits ;
- 2 000 femmes ont bénéficié de kit d'hygiène menstruelle et 97,5% d'entre elles en sont très satisfaites, car leur hygiène menstruelle et corporelle s'est améliorée et leur dignité préservée. Elles se sentent plus propres, mieux habillées et par conséquent, elles participent sans complexe aux cérémonies et aux réunions sans se soucier de désagréments que peuvent causer des menstrues non ou peu maîtrisées. Après l'usure de leurs kits, elles ont pris en charge leur propre hygiène mensuelle en utilisant des morceaux de pagne (81%), des couches vania (8,8%) ou de simple coton(2,5%) ;
- Une dizaine de campagnes de sensibilisation en WASH a été conduite à l'endroit des communautés d'intervention du projet. Les résultats montrent que 12 049 personnes (hommes, femmes et enfants) ont été touchées dans les 15 localités visées.
- De façon générale l'évaluation note que 90,9% des femmes bénéficiaires ciblées ont déclaré utiliser les latrines construites dans leurs villages/sites. Selon la moitié (50%) de ces répondantes, les enfants de leurs ménages respectifs font également recours à ces sanitaires. Par ailleurs, 81,8% des femmes enquêtées ont affirmé qu'elles pratiquent le lavage des mains au savon après utilisation de ces latrines. L'évaluation note également que pratiquement la majorité des bénéficiaires, soit 81,8%, en sont très satisfaites.
- 9 comités de gestion de points d'eau ont été mis en place, mais ils restent peu fonctionnels, car ils

- n'ont pas reçu de formation et la mini AEP n'est pas encore fonctionnelle ;
- 15 comités de gestion d'hygiène ont été installés, formés et équipés. Grâce à leurs sensibilisations et à la mobilisation des communautés, les concessions et les villages sont plus propres. C'est ce qui explique que l'ensemble des femmes bénéficiaires de kit d'hygiène et de cash AGR se disent très satisfaites de leurs performances.
- 30 EAE ont reçus l'appui du projet avec la réhabilitation de 9 hangars. Les EAE reçoivent pratiquement une moyenne mensuelle de 6 625 enfants, soit 40% de garçons et 60% de filles. Tous ces enfants bénéficient de deux repas par jour pendant 8 mois, de l'animation et d'un soutien psychosocial grâce à des volontaires recrutés dans leurs villages et formés par le projet sur la protection des enfants ; tous les enfants sont satisfaits des activités menées dans les EAE à leur profit ; De plus, 94% de leurs parents et tuteurs ont apprécié avec la note « bien » les activités développées dans les EAE.

## 2. Performance globale du projet

- Le projet est pertinent car il répond à une des principales préoccupations du gouvernement du Niger qui a demandé à la communauté internationale de venir en aide à toutes ces populations fuyant les exactions de Boko Haram. Par son intervention, le projet a contribué à la résolution des difficultés liées aux besoins fondamentaux des populations déplacées et de leurs hôtes notamment au plan de l'accès aux produits alimentaires, à l'eau, l'hygiène et l'assainissement ainsi qu'à la protection des enfants déjà meurtris par les menaces de Boko Haram.
- En dehors de la mini AEP qui n'est pas encore opérationnelle, le projet a fait montre d'une certaine efficacité en ce sens qu'il a réalisé toutes les autres activités prévues à hauteur de 100% à 160% ; toutes les activités sont cohérentes avec le but et les objectifs visés ; la stratégie de partenariat privilégiée a été l'un des principaux facteurs ayant favorisé cette performance du projet ;
- Le projet est efficient, car il a su mettre en œuvre toutes ses activités dans la période des 12 mois qui lui ont été assignés. De plus, il a mobilisé ses ressources financières à hauteur de 96,21% ;
- L'impact du projet se perçoit à travers les changements enregistrés au niveau des communautés bénéficiaires et qui se traduisent à travers l'amélioration de la sécurité alimentaires (cash transfer et cash AGR) des groupes ciblés, des conditions d'accès aux services d'hygiène et d'assainissement (blocs de latrine, kit de dignité des femmes) et de la protection des enfants (EAE).<sup>1</sup> Il faut souligner que grâce à la sensibilisation, quasiment tous les groupes de bénéficiaires connaissent et/ou appliquent les pratiques minimales recommandées en matière d'hygiène (utilisation des latrines, lavage des mains au savon aux moments-clé, etc.) ;
- Plusieurs réalisations du projet présentent des signes de durabilité. Il s'agit des opérations de cash AGR et dans une moindre mesure le cash transfer qui ont permis aux bénéficiaires d'entreprendre des initiatives économiques prometteuses pouvant perdurer plusieurs années si les conditions de sécurité ne viennent pas perturber les acquis. Cela vaut également pour les connaissances acquises et les pratiques en matière d'hygiène que les populations voudront maintenir à jamais.

## 3. Conclusions

Au regard de tous les résultats positifs enregistrés, l'évaluation estime que le projet a été assez performant dans l'atteinte de l'essentiel de ses objectifs. Cela a eu un effet direct sur l'atténuation des souffrances des hommes, des femmes et des enfants (garçons et filles), causées par la menace de Boko Haram et, par conséquent, sur l'amélioration de leurs conditions de « nouvelle vie » de déplacés ou de « familles d'accueil ». Ces populations bénéficiaires ont vu leur sécurité alimentaire, leur hygiène et la protection de leurs enfants améliorées. N'eut été la difficulté liée notamment au faible débit du forage réalisé par l'initiative ECHO WASH (financement ECHO) qui n'a pas permis à la mini AEP de fonctionner, le projet aurait atteint toute sa performance totale. C'est pourquoi, les recommandations suivantes sont formulées.

---

<sup>1</sup> La mini AEP ne sera fonctionnelle que quand le problème du débit d'eau du forage sera solutionné.

#### 4. Principales recommandations

- **Au plan stratégique**

- a) Revoir la stratégie de CARE en matière de mutualisation des moyens par plus d'un projet sur une même cible et à travers une même activité en vue de faciliter, autant que faire se peut, pour satisfaire à l'exigence de redevabilité de chaque bailleur.
- b) Organiser en urgence une rencontre avec tous les partenaires institutionnels et techniques en vue d'identifier les mesures correctives idoines à prendre dans l'immédiat pour «finaliser» le forage afin de permettre l'opérationnalité effective de la mini AEP de Rimi Grema.
- c) Poursuivre la structuration des femmes issues des populations déplacées ainsi que leurs hôtes en groupements MMD pour libérer les initiatives individuelles et collectives dormantes et stimuler ainsi leur résilience.
- d) Conduire systématiquement une revue à mi-parcours « interne » des projets, même de courte durée, en vue d'identifier à temps les difficultés majeures ou potentielles dont l'importance nécessite une révision de la planification des activités en rapport avec les ressources financières disponibles.
- e) Mettre en place un point focal fonctionnel « gestion des plaintes » au niveau des projets CARE afin de recevoir et d'assurer la gestion des réclamations ou des propositions provenant des communautés bénéficiaires.

- **Au plan opérationnel**

- a) Développer des activités de promotion de l'autonomisation des populations déplacées et de leurs hôtes en vue de renforcer leurs capacités de relèvement et de résilience. Le cash AGR et dans une moindre mesure le cash transfert sont des activités adaptées au contexte humanitaire de la région de Diffa pour promouvoir des initiatives à caractère économique. Dans cette perspective, planifier l'opération de cash AGR pour la faire coïncider avec la période des récoltes des céréales ou du poivron.
- b) Étant donné leur grande vulnérabilité aux risques d'abus divers et d'embrigadement par ou pour Boko Haram, les enfants doivent davantage être protégés. Par conséquent, il faut renforcer les capacités des EAE qui accueillent ces enfants en les appuyant dans la durée avec des stocks de vivres plus conséquents et des matériels d'animation (jouets éducatifs) plus importants.
- c) Construire des infrastructures d'eau modernes et des latrines aménagées, adaptées et suffisantes en y affectant un budget adéquat pour faciliter à toutes les catégories de populations déplacées l'accès à des services d'eau et d'hygiène/assainissement de qualité et combler ainsi les déficits au niveau des sites d'accueil.



## I. CADRE GENERAL DE L'ÉVALUATION EXTERNE

### 1.1 Contexte et justification de l'évaluation

La présente évaluation finale porte sur le projet « STRENGTHENING ACCESS FOR LIVELIHOODS AND BASIC SERVICES –SALI-BASE » exécuté par Care avec un financement du Ministère des Affaires Étrangères de la République Fédérale d'Allemagne (MOFA<sup>2</sup>), pour un montant de 1 315 790 Euros soit 863 101 661 F CFA. Le projet est mis en œuvre pour répondre aux besoins humanitaires des populations déplacées et des communautés d'accueils de la région de Diffa et de contribuer à apporter des solutions durables et adaptées pour atténuer leurs souffrances. Il s'inscrit dans la stratégie d'intervention d'urgence de CARE au Niger pour faire face à la crise liée aux déplacements de population fuyant les exactions de Boko Haram et aux effets de la crise alimentaire dans la région de Diffa.

CARE à travers ce projet, et conformément à son mandat humanitaire, s'est engagé à subvenir aux besoins urgents de sécurité alimentaire, en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) et de Protection des populations déplacées et communautés hôtes. L'intervention du projet cible 58 sites/villages dans les communes de Foulatari (3), Mainé Soroa (21), Chétimari (5), Diffa (6), Gueskérou (10), Kabléwa (2), N'guigmi (11) dans la région. Le projet a pour cible 18,000 personnes comme bénéficiaires directs et 15.000 personnes (en majorité les parents des *enfants* admis au sein des Espaces Amis des Enfants (CFS) comme bénéficiaires indirects. Il a pour objectif principal d'atténuer l'impact du conflit dans le nord-est du Nigeria et accroître la résilience des personnes déplacées et des communautés hôtes dans les départements du Maine Soroa, Diffa et N'guigmi dans la région de Diffa. Il vise trois objectifs spécifiques qui sont :

- **Objectif spécifique 1:** Améliorer l'accès à l'alimentation et à la nutrition pour répondre aux besoins immédiats des 2000 ménages les plus vulnérables parmi les personnes déplacées et les populations hôtes dans les départements du Maine Soroa, Diffa et N'guigmi.
- **Objectif spécifique 2:** Améliorer l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement à 4500 populations déplacées et hôtes dans les départements du Maine Soroa, Diffa et N'guigmi.
- **Objectif spécifique 3:** Améliorer le bien-être de 4500 enfants parmi les populations déplacées et hôtes admis dans des espaces amis des enfants à travers la distribution de rations alimentaires et de soutien psychosocial dans les départements du Maine Soroa, Diffa et N'guigmi.

Après ses 12 mois d'exécution, le projet est arrivé à termes et il est prévu une évaluation finale externe. Cette étude doit fournir des éléments nécessaires pour un rapportage correct au donateur et les conclusions seront fondamentales dans un dialogue pour un appui continu du bailleur de fonds. De plus, l'évaluation aidera CARE et ses partenaires à documenter les résultats ainsi que les forces et les faiblesses du projet, à améliorer la programmation future, à optimiser les stratégies d'intervention et à effectuer des actions de plaidoyer auprès des partenaires sur la base des évidences.

### 1.2 Objectifs de l'évaluation

L'objectif global est de mesurer le niveau d'atteinte des résultats du projet en rapport avec les stratégies développées, les moyens utilisés et les activités exécutées dans le cadre de la mise en œuvre de SALIBASE. Elle permettra de capter les éléments à même de contribuer à l'atteinte du but global du projet tel qu'indiqué plus haut

Les objectifs spécifiques assignés à cette évaluation sont les suivants :

---

<sup>2</sup>Ministry Of Foreign Affairs (MOFA).

- Mesurer les progrès réalisés par rapport à l'atteinte du but global et des résultats du projet, suivant les cinq critères standards d'évaluation des performances des actions de développement à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Cette appréciation sera faite, en tenant compte des acteurs et des groupes cibles du projet;
- Faire des recommandations sur les activités les plus pertinentes à même de réduire la vulnérabilité du groupe cible pour d'autres projets ultérieurs, sur la base d'une analyse des niveaux d'atteinte des résultats ainsi que le niveau d'appropriation des différentes activités.

## II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'évaluation a été conduite de façon indépendante, transparente, dans l'anonymat et en respectant les normes (**SPHÈRE**), conformément aux Politiques et Directives de Care International en la matière. Elle a été également participative en ce sens que dans la démarche, tous les acteurs impliqués (bénéficiaires et partenaires) dans la mise en œuvre du projet ont été consultés pour donner leurs avis et appréciations sur les questions spécifiques qui les concernent et dans l'intérêt strict de l'évaluation.

La mission qui a été conduite par Dr Abdoulaye Nomaou et Mme Mariama Maman Kadela a travaillé en étroite collaboration avec les responsables du projet à Niamey et à Diffa, notamment le Coordonnateur Humanitaire assurant la coordination de la mission d'évaluation, le Quality and MEAL Officer et le Coordonnateur Suivi/Évaluation et Mesure de l'Impact de CARE Niger en charge de l'assurance qualité de l'évaluation. Le rapport d'évaluation a été produit sur la base de l'analyse des données secondaires compilées par le projet mais aussi des informations primaires collectées auprès d'un échantillon de bénéficiaires (tableau 1) et des partenaires techniques du projet. Deux équipes constituées de huit enquêteurs (3 femmes et 5 hommes) ont aidé à la collecte d'une bonne partie des informations primaires à l'aide d'outils préparés à cet effet. De plus, des visites de terrain ont permis à l'équipe d'évaluation d'apprécier l'effectivité d'un certain nombre de réalisations sur le terrain. L'essentiel des données collectées sur le terrain a été traité à l'ordinateur et analysé à l'aide du logiciel SPSS. Les listes des documents consultés, des outils de collecte ainsi que celle des personnes ressources rencontrées, les outils de collecte des données et les TDR sont présentés en annexe du présent rapport.

La seule difficulté à signaler est le retard dans la constitution des deux équipes de collecte de données. Il a fallu attendre jusqu'à trois (3) jours avant de pouvoir recruter le nombre requis de 8 enquêteurs (dont 4 par équipe) et de procéder à leur formation. Malgré tout, la parité entre hommes et femmes n'a pu se réaliser. Le retard s'est répercuté sur la durée de la mission de terrain qui s'est déroulée en 14 jours au lieu des 10 prévus.

Tableau 1 : Échantillon enquêté

SITES	Femmes CASH AGR	Chefs de ménages CASH TRANSFER		Bornes fontaines	Kits hygiène femmes	Blocs de latrines publiques	Nombre session sensibilisatio n sur WASH	Nombre comités gestion points d'eau mis en place mais non formés	Nombre comités hygiène assainissement installés et formés	Ration, soutien psycho-social (nombre des EAE)	Nombre des EAE dont le hangar a été réhabilité	Comité des Gestion de Plaintes
		Hommes	Femmes									
N'Gagam	22				20	1	10		1	1		1
Dagaya	0	26	32		0				1	1		1
Chétimari	41				42					1	1	1
Malam Boulamari	16	14	9		15							1
Badéri Katchalari	2	3	1		0							1
Foulatari	5	10	5		0							1
Mélaram	7			1	7		10	1	1			1
RimiGréma	5			3	5	2	10	1	1			1
Rimi Djorkaria	3			2	3		10	1	1			1
RimiBirjouram	8			1	8		10	1	1			1
<b>Total</b>	<b>110 femmes</b>	<b>53 hommes</b>	<b>47 femmes</b>	<b>4 bornes fontaines</b>	<b>100 femmes</b>	<b>3 blocs latrines</b>	<b>5 sites</b>	<b>4 comités</b>	<b>6 comités</b>	<b>3 comités</b>	<b>1 EAE</b>	<b>10 comités</b>

### III. BREVE PRESENTATION DU PROJET SALI BASE

#### 3.1 Personnels de gestion du projet

##### 3.1.1 Composition de l'équipe de gestion

Le personnel de SALI BASE est composé de cinq (5) agents répartis comme suit :

- 1 Chef de Projet ;
- 1 Assistant technique - AT/SE/A/MI) ;
- 1 Assistant technique - AT Cash ;
- 1 Assistant technique - AT Livelihoods AFV (AFV);
- 1 Assistant technique – AT Wash (DEMI-E).

Comme cela est noté plus bas (**point 3.2.1.2**), ce personnel est appuyé par des agents mis à disposition par des partenaires dans leurs domaines de compétence.

Au plan régional, le projet est placé sous la tutelle de l'Antenne régionale de CARE Diffa, une administration qui lui vient en appui en permanence du point de vue de sa gestion administrative et financière et au besoin technique à travers les autres projets CARE de la région.

##### 3.1.2 Renforcement des capacités du staff du projet

Durant la période de mise en œuvre du projet SALI BASE, les agents CARE ont bénéficié de formation continue, ce qui a certainement contribué à les outiller pour répondre efficacement aux exigences de leur mission. Il s'agit de la formation sur la sécurité et Sûreté tenue à Zinder, celle sur la Norme Fondamentale Humanitaire et la Redevabilité tenue à Diffa et celle sur les Opérations Humanitaires d'Urgence de CARE tenue à Abidjan à laquelle la Cheffe de Projet a participé et la formation en suivi évaluation des assistants techniques SEAMI de CARE Diffa.

##### 3.1.3 Dispositif de suivi et évaluation

À l'image de tous les projets CARE, SALI BASE est doté d'un plan de suivi et évaluation qui a été mis en œuvre par l'équipe du Projet. Le suivi se fait au fur et à mesure de la mise en œuvre des activités. Les résultats du suivi sont utilisés pour apprécier la qualité dans les réalisations, l'efficacité, les problèmes rencontrés et les solutions apportées ainsi que les leçons tirées. Les résultats sont fournis et partagés avec les parties prenantes lors des réunions ou à travers des rapports et comptes rendus. A la fin de chaque trimestre un rapport est élaboré et fait ressortir les analyses des progrès et les niveaux des principaux indicateurs du projet. Compte tenu du nombre des sites (58), du paquet d'activités à mettre en œuvre, de la courte durée (12 mois) impartie au projet et des conditions d'insécurité dans la région de Diffa, il a fallu intensifier le rythme de travail. C'est dans cette perspective que la cheffe de projet et l'AT/Cash se sont investis davantage aux tâches de suivi-évaluation en appui à l'agent affecté à ce service.

La performance du dispositif S/E mis en place se mesure non seulement par l'existence des données de qualité (fiables, complètes, à jour et facilement accessibles) sur la mise en œuvre des activités d'un projet mais aussi des rapports informatifs sur les résultats enregistrés sur tout son parcours. La qualité des informations compilées et analysées par le projet SALI BASE et ses partenaires (DEMI-E et AFV) a contribué dans une large mesure à la rédaction du présent rapport d'évaluation finale.

### 3.1.4 Mission d'appui de CARE Niger au projet SALI BASE

Mission du Responsable Quality and MEAL Officer - CARE Niamey au cours du mois d'août 2017 période d'après le démarrage du Projet. Cette mission a permis de définir ensemble les différents outils qui constituent le plan de suivi et évaluation. Une autre mission du Quality and MEAL Officer - CARE Niamey en avril 2018 qui lui a permis d'orienter le staff Suivi-Évaluation des projets du Sous-Bureau de Diffa sur le Monitoring & Evaluation. À cela s'ajoutent les missions du ACD et le Coordinateur Humanitaire, qui ont accompagné l'équipe du projet lors du deuxième tour du cash inconditionnel et deux missions de l'unité communication ; la première a permis d'orienter les staff sur l'importance et la collecte des histoires d'intérêt humain et la deuxième de faire des photographies aux bénéficiaires en pleine activité pour assurer la visibilité des activités du projet.

### 3.1.5 Mobilisation financière

Au 31 mai, 2018 les dépenses et engagements s'élèvent à 1 265 962,17 euro pour une prévision de 1 315 790,00 euro, soit un taux de réalisation financière de 96,21%. Au regard de ce niveau de performance, l'évaluation estime que le projet SALI BASE a fait montre d'une efficience très appréciable dans sa gestion.

## 3.2 Stratégie de Partenariat

### 3.2.1 Mode de « partenariat bilatéral »

Dans sa stratégie d'intervention, le projet travaille en étroite collaboration avec plusieurs partenaires techniques et institutionnels que sont :

#### 3.2.1.1 Niveau stratégique/institutionnel

1. Les partenaires étatiques sont, d'une part, les Services Techniques Déconcentrés (STD) dont la DRHA/DDHA, le Comité Régional de Prévention et de Gestion des Risques de Catastrophes/Cellule de Crise Alimentaire (CRP/GRC/CCA), la DRPF/PE et, d'autre part, les Collectivités Territoriales (départements et communes). Les premiers viennent en appui en veillant au respect par le projet SALI BASE des textes de loi et réglementaires nationaux régissant les domaines d'intervention du projet (SA, Eau/hygiène/assainissement, Groupements féminins, etc.). C'est par exemple le cas des DRHA et DDHA qui participent à l'élaboration du DAO et au suivi/contrôle technique des travaux de construction de la mini AEP multivillage de N'guigmi et des blocs de latrines. En ce qui concerne le CRP/GRC/CCA, il participe à l'identification des villages et communautés à appuyer par le projet et au ciblage des bénéficiaires les plus vulnérables devant recevoir les appuis. Quant à la DRPF/PE, elle veille à la conformité de la mise en œuvre des activités liées à la protection des enfants au niveau des EAE et à la promotion de la femme à travers les MMD.
2. Les collectivités territoriales représentées par les autorités administratives préfectorales et communales (maires et autres conseillers) contribuent à la sensibilisation et à la mobilisation des populations des communautés bénéficiaires du projet. Il convient de signaler que dans le cadre du processus de reconnaissance juridique des groupements MMD, les communes ont pris en charge toutes les signatures des dossiers qui leur ont été soumis.

#### 3.2.1.2 Niveau opérationnel

Les partenaires de ce niveau interviennent sur une base contractuelle mais de façon concertée ou à travers des missions conjointes avec l'équipe du projet. Il s'agit de :

1. L'**ONG AFV** (Actions en faveur des Vulnérables) pour la mise en œuvre des activités en lien avec l'appui en moyens d'existence des ménages : mise en place des groupements féminins MMD et

accompagnement en AGR. Dans ce domaine, AFV a mobilisé 1 AT Livelihoods et trois superviseurs pour exécuter et suivre ses activités.

2. **L'ONG DEMI-E** (Développement pour un mieux-être) pour la mise en œuvre des activités relevant du domaine du Wash et accompagnement (mise en place de la multi village, construction de latrines, mise en place et formation des Comités de Gestion des Points d'Eau –CGPE et des comités d'hygiène et d'Assainissement, formation & sensibilisation sur le WASH). L'ONG a aussi mobilisé 1 Assistant technique - AT Wash DEMI-E et trois superviseurs.
3. **L'IMF NITATRANSFERT SA** qui a accompagné le projet dans la mise en œuvre des opérations de distribution aux bénéficiaires de cash AGR et de cash transfert en relation avec l'ONG AFV pour ce qui est du cash AGR.

Les relations de partenariat avec toutes ces ONG sont régies par des contrats signés avec CARE et qui définissent les responsabilités de chacune des parties prenantes. Ce qui est à déplorer est le retard de près de 5 mois accusé dans la signature (en octobre 2017 au lieu de juin 2017) des contrats de partenariat avec les ONG AFV et DEMI-E. Même si cette situation n'a pas remis en cause la qualité des prestations de ces ONG, elle a quand même entraîné des décalages dans la mise en œuvre de certaines activités comme la formation des MMD, entraînant du coup le report jusqu'en mars 2018 de la distribution du Cash AGR dont les effets ne peuvent être objectivement évalués en mai 2018. L'ONG AFV a dû préfinancer les salaires de ses agents en vue de démarrer ses activités le plus tôt possible et éviter les retards dans l'exécution de sa mission. Tout compte fait SALI BASE est un projet d'urgence, la diligence doit par conséquent être une des règles de base pour CARE qui est signataire des contrats au compte du projet. C'est probablement par souci d'éviter un plus grand retard que CARE a pris la décision de préfinancer les activités confiées à AFV dans le cadre de la mise en place des groupements VSLA.

### 3.2.2 Mode de « partenariat multilatéral »

Compte tenu du contexte humanitaire très spécifique de la région de Diffa, le projet a choisi de s'inscrire dans la démarche globale de la multitude d'intervenants à travers le Comité de Coordination Inter Organisation (CCIO) et des différents clusters (SA, Wash, Protection, etc.) mis en place au niveau de la région. C'est ainsi que le choix des communautés bénéficiaires et de la zone d'intervention du projet sont amplement guidés par les directives établies par cette coordination. La finalité est d'éviter des duplications et de couvrir, autant que cela est possible, un plus grand nombre de bénéficiaires et de façon plus équitable les communautés les plus nécessiteuses. Dans cette perspective, l'intervention du projet s'insère dans une démarche qui se veut plus collective, informative et consultative.

Dans leur ensemble, les parties prenantes à la mise en œuvre du projet SALI BASE ont bien apprécié leurs relations de partenariat. Pour les ONG, elles sont très satisfaites de leur collaboration avec le projet SALI BASE et, partant de cela, avec CARE qu'elles ont connue de longue date. Elles ont salué la confiance placée en elles par CARE en faisant recours à elles depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation finale du projet SALI BASE.

C'est le cas notamment avec les responsables de la commune de N'guigmi interrogés qui ont déclaré avoir été régulièrement informés et impliqués dans le processus d'identification des sites d'intervention et des actions à mettre en place. Cette implication est d'autant plus importante que l'intervention du projet vient combler des insuffisances de la commune en apportant des réponses concrètes aux préoccupations premières des communautés ciblées surtout en matière de sécurité alimentaire, d'hygiène et d'assainissement. La commune ne pouvait le faire elle-même du fait de ses moyens limités, ce qui explique que sa contribution à la mise en œuvre du projet s'est limitée à la sensibilisation des populations bénéficiaires. Pour sa part, l'équipe du projet affirme la contribution inestimable de ces partenaires aux efforts de réponses humanitaires aux besoins des communautés locales ciblées. Globalement tous ont pu honorer avec succès

leurs engagements bien qu'on peut noter des retards dans la mise en œuvre de certaines activités et la liquidation des avances perçues. Pour améliorer les capacités de ces partenaires, l'unité de gestion de CARE les a accompagnés dans tous le processus de demande de fond et de liquidation.

Le projet s'inscrit dans une démarche de recherche de complémentarité et de mise en commun des ressources avec d'autres projets intervenant dans la même zone. C'est le cas des opérations de ciblage et de mise en place des groupements féminins (VSLA) qui se sont déroulées durant le mois de Juillet 2017 en synergie avec l'équipe du projet PRAMES-B qui partage avec SALI BASE les sites de N'Gagam et Kintchandi. Dans cette démarche, les compétences des parties impliquées, à savoir les AT livelihoods de AFV des 2 projets (DAHI3 et SALI BASE) recrutés par le partenaire AFV et les équipes des 2 initiatives, collaborent pour atteindre les mêmes objectifs. Dans le processus de collaboration, les parties prenantes renforcent mutuellement leurs capacités respectives à travers, d'une part, les séances de partage des différents outils et de la planification organisées à Diffa avant la phase terrain et, d'autre part, des réunions hebdomadaires, mensuelles et/ou trimestrielles regroupant tous les staffs des projets CARE et des partenaires. Cela vient renforcer la dynamique d'apprentissage des équipes, concourant ainsi à amplifier davantage les effets des actions mises en œuvre au profit des communautés ciblées.

Par ailleurs, le fait que le projet partage plusieurs sites d'intervention avec d'autres projets de CARE (RESPECT, TELETHON, PRAMES-B), il est attendu que ces derniers contribuent à assurer la pérennité de toutes les actions réalisées par CARE, y compris celles spécifiques à SALI BASE.

Mais il se trouve que cette forme de synergie présente au moins un inconvénient. En effet, avec une telle pratique de mutualisation des ressources, les acteurs impliqués risquent de perdre toute paternité par rapport aux résultats finaux de leur collaboration. Aucun d'eux ne pourra prétendre en être le responsable alors que pour la plupart des bailleurs, la redevabilité consiste à déterminer sa part de résultat dans une initiative qu'il cofinance. Le problème que posent certaines activités cofinancées par SALI BASE avec d'autres projets CARE ne permet pas de déterminer avec objectivité sa redevabilité devant MOFA. SALI BASE a eu à réaliser deux (2) activités en synergie avec les projets de CARE : il s'agit des activités de la cantine où SALI BASE offre le petit déjeuner, Téléthon assure le déjeuner ; la multi village pour approvisionner 9 sites qui sont aux alentours d'un forage profond réalisé par un projet de CARE financé par ECHO.

### 3.4 Visibilité du projet

La visibilité du projet est assurée à travers entre autres :

1. Le port par les agents de SALI BASE et de leurs partenaires de casquettes, tee-shirts, gilets avec logo du Bailleur lors de la mise en œuvre des activités sur le terrain;
2. L'utilisation des logos notamment celui du bailleur sur les TDRs et autres documents produits par le projet ;
3. La médiatisation de la rencontre de la Première Secrétaire de l'Ambassade d'Allemagne au Niger avec la participation de la Chargée de Programme de CARE Allemagne en visite de terrain au Niger ;
4. La mise en œuvre des activités placées sous la présidence des autorités administratives : lancement de l'opération cash transfert avec le préfet de Diffa, le Directeur Adjoint de CARE Niger, les représentants des communes, et les représentants des services techniques avec à l'appui des banderoles avec logo du Bailleur;
5. Partage des Sitreps nationaux et régionaux contenant les données du projet.
6. Partage des réalisations mensuels et des histoires d'intérêt humain des bénéficiaires du projet sur les réseaux de CARE, et les discussions avec les bailleurs pour la mobilisation de fonds.

### 3.5 Contraintes majeurs rencontrées durant l'exécution du projet

En dehors du couvre-feu imposé à tous dans la région de Diffa, la seule contrainte majeure est l'insécurité

résiduelle sur le terrain qui précipite, retarde ou bloque parfois les activités. Rappelons ici que c'est à cause de cette insécurité que le bailleur n'a pas pu effectuer sa mission sur le terrain à Diffa au mois de Septembre 2017.

### **3.6 Conclusions partielles**

À l'analyse de la gestion du projet, il ressort les conclusions préliminaires suivantes :

#### **3.6.1 Points forts du projet**

1. La mise en synergie du projet SALI BASE avec les autres projets CARE (ECHO, Téléthon, PRAMES-B, etc.)
2. Le renforcement des capacités techniques du staff du projet avec les autres compétences de CARE (Niamey, Zinder, Diffa et sous région).
3. L'existence d'un dispositif de Suivi/Évaluation performant comportant des informations fiables et complètes portant sur toutes les réalisations du projet.
4. Le respect des engagements pris avec les partenaires de mise en œuvre des activités du projet.
5. La gestion efficiente des ressources financières.

#### **3.6.2 Points faibles du projet**

Le degré élevé de mise en synergie qui fait perdre au projet SALI BASE toute sa spécificité. Ainsi, l'atteinte de certains résultats du projet SALI BASE reste intimement liée à celle des résultats des autres projets CARE et par conséquent des autres sources de financement. Dans cette perspective, il devient quasiment très difficile à la mission d'évaluation finale de déterminer l'impact dû exclusivement au projet SALI BASE tant l'implication et, partant, l'influence des autres projets CARE sont importantes.



## IV. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

### 4.1 BILAN PHYSIQUE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS DU CADRE LOGIQUE

Dans l'ensemble, toutes les activités prévues ont été réalisées dans des proportions allant de 100% à 160% comme cela ressort du bilan en annexe 5. De façon plus détaillée, les résultats enregistrés sont présentés et analysés dans la suite du présent rapport, selon les objectifs spécifiques, les activités et résultats du projet ainsi que les changements induits.

#### 4.1.1 Objectif spécifique 1: Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour répondre aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables parmi les personnes déplacées et les communautés d'accueil

##### 4.1.1.1 Activités mises en œuvre

**Activité 1.1: Transfert de cash inconditionnel en quatre (4) fois (un cycle mensuel complet) à 2000 ménages les plus vulnérables pour répondre à leurs besoins alimentaires de base CARE**

#### 1. Résultats enregistrés

L'activité a été réalisée à 100%. Comme cela est indiqué dans le tableau 2, on a 2.000 ménages dont 1.321 dirigés par un homme (66%) et 679 par une femme (34%) qui ont reçu tous les quatre (4) tours de cash inconditionnel, à raison de 32.500 F CFA par ménage et par tour (mensuel). Au total, ce sont 260 millions F CFA qui y ont été investis et la distribution de l'argent a été conduite par l'institution de micro finance NITA contractualisée à cet effet.

Tableau 2 : Répartition des ménages bénéficiaires du cash inconditionnel par commune et par site

Communes	Villages/sites d'intervention	Nombre de ménages femmes	Nombre de ménages hommes	Nombre total de bénéficiaires
Mainé Soroa	14	235	788	1 023
Foulatari	2	63	182	245
Diffa	2	10	52	62
Gueskérou	1	371	299	670
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>679 (34%)</b>	<b>1 321 (66%)</b>	<b>2 000 (100%)</b>

Source : Rapport semestriel d'avancement et de mise en œuvre du projet SALI BASE, Période du 1er Juin au 20 Novembre 2017, novembre 2017.

Il convient de reconnaître que la réalisation de cette opération a été facilitée par les efforts qui ont été consentis par le projet avec ses partenaires pour relever tous les défis qui se posent. Le premier défi était de respecter les conditionnalités du bailleur et les procédures requises entre les tours (vérifier, valider et enregistrer toutes les pièces justificatives d'un tour avant d'engager le prochain entre la date du 26 Septembre 2017 et le 31 décembre 2017. Ce défi était d'autant plus important puisque CARE doit réaliser 4 tours de cash transfert pour deux (2) Projets différents à la même période. C'est donc pour réduire ces délais que CARE a adopté la stratégie de mobiliser 3 comptables pour accompagner les 3 équipes des projets concernés pour suivre et valider les distributions de façon pratique sur le terrain et site après site. De plus, il a été décidé de mettre à la disposition des projets concernés l'expertise de l'Assistant auditeur interne, du comptable de Zinder et de celui de Diffa pour accompagner ainsi NITA.

Le second défi portait sur la résolution urgente du problème posé par le ciblage d'une même communauté par

SALI BASE et CADEV. En effet, le projet SALI BASE a ciblé le village de Ousseinaram (commune de Foulatari) où l'ONG CADEV est déjà présente et est à son troisième tour de distribution de cash inconditionnel. Mais pour une question de synergie entre les deux intervenants (SALI BASE et CADEV), la coordination Humanitaire, à travers son cluster SA, a demandé SALI BASE d'arrêter son opération dans ce village et de l'orienter vers d'autres communautés dont CARE n'avait aucune information disponible. Le choix a porté alors sur le département de Mainé où il fallait entreprendre tout le processus d'identification des sites et des ménages bénéficiaires. De concert avec la commune et le CSR/PGCC/A de Mainé Soroa, l'équipe du bureau de CARE Diffa a décidé d'opter pour le village de Gaboulbé (commune de Foulatari) et celui de Dossaram (commune de Mainé Soroa) où respectivement 24 et 15 ménages ont bénéficié du cash inconditionnel du projet SALI BASE. Il faut dire que pour ces deux (2) villages, l'opération a été improvisée puisqu'auparavant le projet n'avait aucune information notamment sur leurs situations alimentaires respectives.

Il faut reconnaître que le ciblage d'une même communauté pour une même opération menée par deux intervenants pose ici le problème de coordination des interventions des partenaires membres d'un même cluster SA. Si le dispositif de coordination mis en place fonctionnait normalement, une telle situation de duplication ne se serait produite.

## 2. Changements induits par l'opération de transfert du cash inconditionnel aux ménages

D'après le résultat de l'enquête Post Distribution Monitoring (PDM), 75% des ménages bénéficiaires ont vu leur consommation alimentaire améliorée voire acceptable. En d'autres termes, les  $\frac{3}{4}$  des ménages avaient pu accéder à des vivres leur ayant permis de satisfaire leurs besoins alimentaires grâce à la distribution du cash inconditionnel pendant les quatre (4) mois que cela a duré.

***A la date du 16 Décembre 2017 déjà, les quatre (4) tours de distribution ont été effectués comme prévu. Au total c'est une somme de 260 millions de F CFA qui a été distribué aux 2000 ménages à raison de 32500 F CFA par ménage et par mois.***

Il convient toutefois de noter qu'à la suite des entretiens avec les répondants et répondantes, il ressort que la situation alimentaire des ménages appuyés reste encore préoccupante pour bon nombre d'entre eux, même si certains avaient utilisé une partie de leur cash pour initier des AGR.

### ***Activité 1.2: mise en place et formation des femmes VSLA et soutien (Appui AGR) pour les activités génératrices de revenus pour 2200 femmes membres MMD***

#### 1. Résultats enregistrés

L'activité a été confiée à l'ONG AFV qui dispose d'une expertise dans ce domaine et qui a été contractualisée par CARE. Parmi ses réalisations, on note entre autres :

- a) la création des 138 nouveaux groupements MMD au-delà des 88 organisations prévues initialement, soit un taux de réalisation de 157%. L'écart ainsi constaté s'explique en grande partie par la réorientation de l'opération cash transfer vers Mainé Soroa et Foulatari pour éviter des duplications avec d'autres intervenants (Danish Refugee Council) et où il fallait structurer les femmes partout où cela était nécessaire. C'est au sein des 138 groupements MMD, que les femmes bénéficiaires de cash AGR ont été identifiées et sélectionnées à travers, d'une part, un diagnostic en vue de la catégorisation des femmes et, d'autre part, par un processus de ciblage ayant impliqué les communautés locales ou leurs représentants (comités de recensement des bénéficiaires, comités des sages, autorités coutumières et religieuses). L'opération a été mise en œuvre durant le mois de Juillet 2017 en synergie avec l'équipe du projet PRAMES-B avec laquelle SALI BASE partage certains sites

(N'Gagam et Kintchandi) sous la supervision des AT livelihoods de AFV des 2 projets (PRAMES-B et SALI BASE) recrutés par le partenaire AFV et des équipes des 2 initiatives. Des séances de partage des différents outils et de la planification ont eu lieu à Diffa avant la phase terrain.

- b) la formation en gestion des activités génératrices des revenus (AGR) de tous les membres de l'ensemble des organisations féminines en place, y compris les 2200 femmes très vulnérables ciblées pour recevoir le cash AGR ;
- c) la désignation par les communautés locales et la formation par l'ONG AFV de 39 Agents Villageois (AV) dont 10 femmes pour prendre en charge de l'encadrement de proximité de ces groupements ;
- d) l'appui à la mise en place de 138 comités de gestion (CDG) dont un (1) par groupement ;
- e) l'appui à l'élaboration de 149 règlements intérieurs (RI) : Il faut noter que tous les 138 nouveaux et les 11 anciens groupements, ont chacun élaboré leur règlement intérieur avec l'appui de l'équipe du projet et les agents villageois (AV) recrutés pour leur assurer un encadrement technique de proximité. Les groupements ont été appuyés jusqu'à ce qu'ils élaborent et déposent leur dossier de demande reconnaissance juridique au niveau des communes dont ils relèvent ;
- f) l'identification des AGR pour 3201 membres des 149 groupements et la sélection des 2200 femmes très vulnérables au sein des 88 organisations féminines ciblées initialement pour bénéficier de l'opération Cash inconditionnel du projet ;
- g) le suivi et l'encadrement de l'ensemble des 149 groupements poursuivis jusqu'à la fin du projet.

**Au total, 138 groupements féminins regroupant 3056 membres ont été créés au-delà des 88 organisations féminines prévues, soit un taux de réalisation de 157%.**

**Un total de 2200 femmes diagnostiquées comme très vulnérables a été ciblé au sein des 88 groupements pour recevoir une formation en matière de gestion des activités génératrices de revenus (AGR).**

## 2. Changements induits par la création des groupements féminins

En cinq mois de fonctionnement (octobre 2017 – février 2018), ces groupements ont épargné jusqu'à 3 591 000 FCFA dans leurs caisses à travers les cotisations hebdomadaires de 1 632 FCFA en moyenne. Les fonds ainsi constitués ont permis aux groupements d'octroyer, durant cette période, un crédit d'un montant global de 282.000 FCFA à plus du quart de leurs membres.

L'enquête menée auprès des groupements féminins dans le cadre de la présente évaluation fait ressortir la situation suivante :

- a) **Reconnaissance du groupement** : 77,8% des groupements enquêtés ont déclaré être reconnus officiellement.
- b) **Formation reçue** : 77,8% ont déclaré avoir reçu une formation en vie associative et en gestion AGR.
- c) **Tenue des réunions** : 100% des MMD tiennent des réunions hebdomadaires. Le taux de participation est de plus de 75% chez tous les MMD enquêtés. Dans 22,2% des cas (contre 77,8%), des sanctions sous forme d'avertissement verbal sont prévues à l'encontre des membres qui s'absentent sans motifs valables. Tous les MMD pratiquent également l'amende à l'endroit des membres contrevenants. Mais aucune exclusion n'est prononcée à l'endroit des femmes contrevenantes.
- d) **Établissement de PV de réunion** : Seuls 16,7% des groupements établissent un PV de réunion contre une majorité de 83,3%. Mais la pratique de PV est une habitude rigoureuse chez seulement 33,3% des MMD qui la font à chaque réunion.
- e) **Situation financière des groupements** : À l'issue des cotisations hebdomadaires versées par les membres, les groupements ont constitué des caisses. Au moment de l'enquête de la présente évaluation, ils ont en caisse un montant cumulé de 198970 F CFA, soit une moyenne de 22108 F CFA par groupement enquêté. Dans leur ensemble, ils ont octroyés à leurs membres des crédits qui s'élèvent à 41500 F CFA, soit 4611 F CFA par structure. Le montant des cotisations hebdomadaires sont de 3550 F CFA pour l'ensemble des MMD enquêtés, soit une moyenne de 394 F CFA par

structure. Toutes les structures ont déjà effectué des ventes de leurs produits pour un montant de 50000 F CFA soit une moyenne de 5556 FCFA par MMD.

- f) **Biens et équipements des MMD** : La totalité des MMD n'a pas encore acquis de matériels et d'équipements collectifs du fait de leur jeune âge mais surtout de leurs faibles capacités financières. La seule activité économique collective pratiquée est la spéculation des produits agricoles comme le poivron par seulement 33,3% des MMD. Les stocks ont été constitués seulement en 2018 et les groupements attendent la période où les prix seront plus rémunérateurs pour les mettre sur le marché.
- g) **Bénéficiaires de cash AGR** : 87,5% des MMD interrogés ont déclaré que leurs membres ont bénéficié du cash AGR du projet SALI BASE. Parmi ces structure, 89% ont affirmé que leurs bénéficiaires du cash AGR ont versé une « redevance » à leurs groupements d'appartenance à partir de leur cash AGR sans en indiquer le montant.
- h) **Difficultés des MMD et perspective** : Parmi les difficultés majeures rencontrées par les groupements, on peut retenir que pour 55,5% des MMD, il y a le manque non seulement de capital AGR mais aussi de matériels collectifs pour la conduite d'activités économiques (marmite, nattes, chaises, etc.). Selon leurs déclarations, les groupements tentent à leur niveau à travers les cotisations hebdomadaires de leurs membres de trouver des solutions mais leurs faibles capacités financières constituent une limite à leur démarche. Ces groupements envisagent également d'introduire des requêtes auprès des partenaires techniques pour bénéficier de financement pour faire de l'embouche, pour acquérir un moulin, pour accéder à un jardin maraîcher, pour être formée en techniques de montage de dossier de projet, etc.

### **Activité 1.3: Appui aux Activités Génératrices de Revenu (AGR)**

#### **1. Résultats enregistrés**

Dans le cadre de cette activité, l'ONG AFV a conduit une étude qui a permis d'identifier des AGR porteuses au niveau des 2200 femmes membres des 88 groupements VSLA. Le processus d'identification et de contractualisation avec l'institution de micro-finance NITA et l'AFV a abouti à la distribution en mars 2018 de cash AGR aux 2200 femmes très vulnérables adhérant à ces organisations.

#### **2. Changements induits par la distribution du cash AGR aux femmes**

Pour la présente évaluation, le délai de la mise en œuvre de l'opération (mars 2018) est trop court pour apprécier de façon objective les effets de la distribution du cash AGR. L'enquête menée auprès d'un échantillon de 116 femmes bénéficiaires<sup>3</sup> montre en effet que pour 92% des femmes, les AGR se font depuis moins de trois (3) mois et pour les 8% restants, la durée est plus de trois (3) mois. De plus, 93,1% des femmes sont en activité au moment de l'enquête, car elles conduisent encore leurs AGR dans plusieurs domaines dont la vente de repas/aliments préparés par 12,9% des femmes, la vente de condiments/fruits/légumes par 14,5% des femmes, l'embouche/reconstitution par 20,5% des femmes, qui sont des initiatives prometteuses.

En termes de changements constatés, elles ont rapporté entre autres l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du ménage chez 61% des femmes et une augmentation du revenu chez 26,4% d'entre elles. En plus, certaines ont évoqué la tendance à une amorce d'autonomisation financière et une augmentation de leur prestige du fait des activités économiques qu'elles mènent. Par conséquent, elles sont à 100% très satisfaites de l'opération cash AGR.

### **Activité 1.3: Mise en place et formation des Comités de gestion des plaintes**

<sup>3</sup> Soit 116 ménages avec une population totale de 1 028 personnes dont 643 garçons et filles pour une taille moyenne de 9 personnes par ménage.

## 1. Résultats enregistrés

Au total, trente-quatre (34) comités ont été mis en place et formés par l'équipe du projet (tableau 3), au mois d'août 2017, à raison d'un comité par village ou site ciblé. La fonction d'un comité de plainte est d'assurer non seulement la redevabilité et la qualité des services rendus des activités au niveau local mais aussi la gestion des réclamations par les personnes qui se seraient senties traitées injustement dans la mise en œuvre des activités du projet. Chaque comité est composé de 6 personnes dont 3 femmes, soit au total 204 membres avec 50% de femmes. Il convient de souligner que la mise en place de ces comités a été faite suivant des règles bien définies : c'est toujours en AG que les membres du comité sont choisis et sur la base des critères contenus dans le guide élaboré à cet effet. C'est juste après chaque AG villageoise que la formation est dispensée aux membres des comités. Les thématiques développées conformément au contenu du module portent sur 1) les rôles responsabilités des comités de plaintes ; 2) le mandat du comité ; 3) Qu'est-ce qu'il faut dénoncer ; 4) Qui peut dénoncer ; 5) Comment dénoncer ; 6) Comment traiter une plainte, etc. Dans toutes les missions de formation, les élus communaux sont présents, ce qui permet d'établir un climat de confiance entre les équipes de formateurs et les communautés, de rendre le travail plus facile aux formateurs et d'améliorer la compréhension des communautés sur les objectifs visés.

Tableau 3 : Mise en place Comités de plaintes

Villages/sites	Nombre CGP mis en place	Nombre CGP réactualisés	Total CGP	Nombre de membres		Nombre de membres suppliants		Participants-témoins	
				H	F	H	F	H	F
Total	29	5	34	87	87	88	84	146	134

Source : Assoumane Ibrane : Rapport de missions de supervision des activités du projet Sali Base MOFA Germany, du 10 au 18/08/2017 (mis à jour par la mission d'évaluation).

## 2. Changements induits par la mise en place des comités des plaintes

Les effets des interventions des comités de plaintes sont relevés surtout à travers les appréciations faites par les communautés qui ont désignés leurs membres ou les ménages bénéficiaires qui les ont vus à l'œuvre.

Selon les comités interrogés, les effets qu'ils ont perçus grâce à leurs actions comprennent, entre autres, le bon ciblage des bénéficiaires finaux du projet accepté par quasiment toute la population, la bonne organisation des distributions des appuis aux bénéficiaires dans la quiétude avec moins de plaintes enregistrées.

Les chefs de ménage (hommes et femmes) bénéficiaires de cash transfert ont bien apprécié les services rendus par les comités de plaintes. En effet, 74,6% de ces ménages sont très satisfaits des services rendus et 23,8% le sont moyennement. Les principales raisons ayant motivé cette appréciation sont que les comités sont actifs et impartiaux dans le traitement des plaintes qu'ils règlent dans la transparence. De plus, les comités participent aux opérations de distribution des cash en veillant à ce qu'il ait de l'ordre. Ils ont également du respect pour les populations et particulièrement pour les bénéficiaires au moment des distributions.

Les femmes bénéficiaires de cash AGR ont quasiment la même appréciation du travail fait par les comités de plaintes. Elles en sont toutes satisfaites : 50% des femmes sont très satisfaites et 50% le sont moyennement. Leurs justifications résident dans les efforts fournis par les comités dans la sensibilisation des populations, le règlement des litiges de façon équitable et transparente, l'appui qu'ils apportent aux équipes du projet dans les ciblage des bénéficiaires et lors des distributions, l'assistance aux enfants au niveau des EAE.

Quant aux femmes bénéficiaires de kit de dignité, la satisfaction est totale. En outre, 94,5% se disent très satisfaites du travail des comités de plaintes et pour les autres 5,6%, la satisfaction est moyenne. Les motifs de satisfaction sont quasiment les mêmes que ceux avancés par toutes les autres femmes interrogées.

#### 4.1.1.2 Effets du résultat 1 du projet

Les effets enregistrés par rapport au résultat 1 du projet sont présentés dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 4 : Niveau de réalisation des effets du Résultat 1 du projet SALI BASE

Effets attendus	Effets réalisés	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>70% of target households which are able to cover their minimum energetic needs of 2,100 Kcals (are not below the survival threshold any more)</b></li> </ul>	<p>A travers le PDM, 98% des bénéficiaires affirment avoir couvert leurs besoins minimums énergétiques grâce au cash ayant permis aux ménages d'avoir accès aux produits alimentaires de première nécessité. Le taux de réalisation est de 140% juste après la période de distribution du cash.</p>	<p>Il n'est pas évident, plusieurs mois après le 4<sup>ème</sup> tour de distribution, que le niveau de réalisation soit maintenu. En effet, compte tenu des opportunités limitées et des conditions environnementales peu propices aux activités de production dans les villages/sites d'accueil, les populations les plus vulnérables ne peuvent recourir qu'aux aides alimentaires pour survivre. Or, l'assistance alimentaire reste encore en deçà des besoins au regard de l'importance des populations qui sont encore dans le besoin.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2.000 of household (14.000 persons) benefit from the unconditional cash transfer</b></li> </ul>	<p>Tous les 2.000 ménages vulnérables ciblés ont reçu chacun un cash inconditionnel de 32.000 F CFA par mois et pendant quatre (4) consécutifs, soit un taux de réalisation de 100%.</p>	<p>L'enquête montre que les bénéficiaires sont répartis comme suit :</p> <p>Selon le statut</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 53,8% de ménages hôtes</li> <li>• 46,2% de ménages déplacés</li> </ul> <p>Selon le sexe du chef de ménage (au sein de l'échantillon étudié)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 56% de ménages dirigés par une femme</li> <li>• 43,2% de ménages dirigés par un homme</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>60% of women continuing in their new livelihoods by project completion</b></li> </ul>	<p>L'enquête menée dans le cadre de la présente évaluation fait ressortir que 93,1% des femmes membres de MMD ayant bénéficié du cash AGR sont en activité à la fin du projet. Cela correspond à un taux de réalisation de 155%.</p>	<p>Compte tenu de la très courte durée passée (2-3 mois) entre la date de réception du cash AGR et notre évaluation (fin du projet) ne permet pas d'affirmer avec certitude que le taux enregistré est assez valide pour apprécier un tel effet. Il aurait fallu attendre un délai d'au moins six (6) pour tenter d'évaluer cette opération de cash AGR qui se veut être une activité de développement, donc de plus longue durée. Toutefois, si des AGR se poursuivent encore, cela laisse présager que les ménages concernés ont certainement eu d'autres alternatives pour ne pas utiliser leur capital AGR dans la satisfaction de leurs besoins de consommation alimentaire.</p>

Source : Enquête par la mission d'évaluation, mai 2018.

### 4.1.2 Objectif spécifique 2: Améliorer l'accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement à 4500 populations déplacées et hôtes dans les départements de Mainé Soroa, Diffa et N'guigmi dans la région de Diffa

#### 4.1.2.1 Activités mises en œuvre

##### Activité 2.1: Établissement et réhabilitation des infrastructures d'eau durables

#### 1. Résultats enregistrés

L'activité a été confiée au partenaire DEMI-E qui a mené les travaux sous la supervision de la Direction

Régionale de l'Hydraulique et Assainissement de Diffa. Ainsi, il a été réalisé une mini AEP comprenant un château d'eau et un réseau de conduites auxquelles sont raccordées 15 bornes fontaines (2 robinets par borne fontaine, soit 30 robinets) desservant les neuf (9) villages autour du forage de Rimi Grémah. Ce qui reste à faire pour distribuer de l'eau potable à 4500 personnes sont la connexion de l'infrastructure au forage, le soufflage du forage et l'installation du système solaire et de la pompe immergée ainsi que la vérification de toutes les conduites d'eau. Il faut rappeler que ces travaux sont exécutés sur une échéance de 4 mois pour un montant global de 125.307.500 F CFA dont 15.000.000 FCFA financés par ECHO pour la réalisation du forage.

## 2. Changements induits par la construction de la mini AEP

La mini AEP n'est pas opérationnelle puisque depuis aux premiers essais, le château a été vidé surtout à cause du faible débit du forage et plusieurs autres défaillances au niveau de la mini AEP. Ces défaillances sont résumées comme suit :

- a) à l'essai, le débit du forage était très faible (0.3 m<sup>3</sup>/heure) au lieu des 20m<sup>3</sup> attendus, ce qui veut dire que même en une semaine de pompage sans interruption, le réservoir de 50m<sup>3</sup> ne pourra pas être rempli ;
- b) dans la partie testée, les tuyaux de conduite d'eau reliés au réservoir ne sont pas bien arrimés, ce qui fait qu'ils se distordent sous la pression de l'eau du réservoir ;
- c) le substrat étant constitué du sable mouvant, la déflation déterre et fragilise le béton armé qui supporte les pylônes du réservoir avec déjà l'apparition des fissures ;
- d) les multiples fuites sur une partie des conduites en dépit des colmatages effectués par l'entreprise Baana qui était dans l'obligation de vider le château, ce qui ne pouvait permettre d'envisager une distribution d'eau normale avant d'autres réparations ;
- e) la défectuosité des robinets et la disparition de la porte du compteur d'eau à Gondarama.

***La mini AEP multivillage a été réalisée mais ses capacités de fourniture d'eau restent nulles du fait non seulement du faible débit du forage mais aussi des défauts sur les conduites. Actuellement, l'eau est collectée par les populations directement du forage à partir d'un dispositif provisoire, solution qui ne permet pas d'apprécier la performance de la mini AEP en termes de qualité du service.***

## Activité 2.2: Établissement et réhabilitation des infrastructures sanitaires

### 1. Résultats enregistrés

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès des populations cibles aux services d'hygiène et assainissement, le projet a confié à l'ONG DEMI-E la réalisation de latrines. Ainsi, ce sont 10 blocs de latrines sur les 11 prévus (soit 91%) qui sont construits et qui sont tous opérationnels. Mais ce que l'évaluation déplore est qu'il n'y a eu aucun aménagement construit en vue de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap (handicapés moteurs, visuels, etc.) par faute de budget conséquent. De plus, les dispositifs de lavage des mains prévus n'ont pas été installés au niveau des blocs de latrines. En lieu et place de ces dispositifs, il a été recommandé la mise à disposition de petits bidons d'eau appelés communément « bouilloires ». L'insuffisance de l'enveloppe budgétaire<sup>4</sup> explique également l'écart en baisse de 9% dans le taux réalisation des blocs de latrines et l'absence totale des dispositifs de lavage des mains.

### 2. Changements induits par la construction des blocs de latrines

Les résultats d'un sondage mené par l'ONG DEMI-E sur sept (7) sites montrent que parmi les utilisateurs des

<sup>4</sup> Le budget est insuffisant parce que le coût du bloc de latrines du projet SALI BASE aurait été sous estimé. À la réalisation, le bloc aurait donc coûté plus du double de celui pratiqué (environ 700 000 F CFA) par le projet DAHI3.

latrines, les hommes représentent 73% (dont 33.75% de garçons) et les femmes 26.25% (dont 5% des jeunes filles). C'est pourquoi DEMI-E a décidé, depuis lors, de mettre l'accent sur la thématique relative aux «barrières à l'utilisation des latrines» lors de ses séances de sensibilisation en direction des femmes.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête de la présente évaluation montrent de façon générale que 90,9% des femmes bénéficiaires ciblées par ce volet ont déclaré utiliser les latrines construites par le projet. Parmi elles, 81,8% les utilisent toujours et 18,2% n'y font recours que souvent. Selon la moitié (50%) des femmes interrogées, les enfants de leurs ménages respectifs utilisent également les mêmes latrines. Par ailleurs, la pratique du lavage des mains au sortir des latrines se fait par une majorité de 81,8% des femmes enquêtées. Mais il faut dire que parmi celles-ci ce sont les 80% qui le font toujours et le reste le fait souvent. L'évaluation note également que pratiquement la majorité des bénéficiaires est satisfaite des services d'hygiène, car 81,8% en sont très satisfaites et 9,1% le sont moyennement.

À l'analyse des résultats selon les deux grands groupes de femmes bénéficiaires, la situation se présente comme suit :

- a) Chez les femmes bénéficiaires de cash AGR, 83,3% utilisent les latrines publiques aux fréquences suivantes : au sein de ce groupe de femmes 66,7% utilisent toujours les latrines et les 33% n'en font recours que souvent. En plus, 66,7% de ces femmes ont déclaré toujours se laver les mains au sortir de ces latrines, contre les 33% qui ne le font que souvent. Il faut ajouter aussi que dans les 66,7% des ménages, tous les enfants utilisent les mêmes latrines. Dans l'ensemble tous les ménages (100%) ont déclaré être satisfaits de ces sanitaires.
- b) La même tendance est observée chez les femmes bénéficiaires de kit d'hygiène et leurs ménages respectifs. Elles utilisent toutes les latrines publiques et lavent toujours leurs mains après chaque utilisation. Elles en sont toutes satisfaites.

Dans les deux cas, les effets et changements induits par la construction des ces latrines et leurs utilisations par les communautés ciblées sont multiples et variés. Ils se résument tous à une amélioration des conditions de salubrité dans les concessions et dans les villages. Selon les déclarations des répondantes, il y a moins de défécation à l'air libre, ce qui fait que les odeurs nauséabondes sont moins perceptibles, il y a moins de mouches dans les concessions et par conséquent moins de maladies liées au manque d'hygiène. De plus, l'utilisation des latrines préservent la dignité des femmes car plus discrète contrairement à la brousse ouverte à tous.

*L'évaluation estime que dans l'ensemble, les effets engendrés par la construction des blocs de latrines sont importants, mais en l'absence d'aménagements adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, le niveau atteint reste limité.*

## **Activité 2.3: Distribution de kits de dignité aux femmes (kit WASH)**

### **1. Résultats enregistrés**

Comme prévu toutes les 2000 femmes ont chacune reçu de CARE un kit de dignité constitué d'une (1) pièce de 3 pagnes, dix (10) morceaux de savon, quatre (4) sous-vêtements et d'un(1) petit seau de 2 litres. L'enquête PDM menée par le projet a révélé que pour 56.3% des bénéficiaires les composants du kit reçu sont de « très bonne qualité » alors que pour 42.8% ils sont de « bonne qualité ». Une évaluation interne menée en note un niveau de satisfaction des femmes « très positif avec 94% » par rapport au contenu et à l'utilité des kits.

### **2. Changements induits par la distribution des kits de dignité des femmes**



L'évaluation note que toutes les femmes bénéficiaires ont utilisé leur kit. Selon les 66,3% l'utilisation a duré 3-5 mois alors que pour les autres 25% des femmes le kit a servi pendant plus de 5 mois. Mais pour les 8,3% restants, le kit n'a duré que moins de 3 mois. L'évaluation note également que 97,5% des femmes sont très satisfaites de la qualité de leur kit. Les motifs avancés sont que l'hygiène menstruelle et corporelle est améliorée et la dignité de la femme est préservée. Grâce aux pagnes et au savon qu'elles ont reçu, elles se sentent plus propres et sont mieux habillées. Par conséquent, elles participent sans complexe aux cérémonies et aux réunions sans se soucier de désagréments que peuvent causer des menstrues non ou peu maîtrisées. En plus, toute la famille utilise le savon pour sa propreté vestimentaire, corporelle et le nettoyage des autres articles domestiques. Après l'épuisement du kit fourni par le projet, les femmes ont dû prendre en charge, elles-mêmes, leur hygiène menstruelle. C'est ainsi que 81,3% ont continué à utiliser un morceau de pagne comme couche, 8,8% utilisent des couches vania et 2,5% un simple coton.

***L'évaluation note qu'à leur dernières menstrues, plusieurs mois après l'usure des kits fournis par le projet, 81,3% des femmes ont utilisé un morceau de pagne comme couche, 8,8% ont recouru aux couches vania et 2,5% à un simple coton pour leur hygiène.***

#### **Activité 2.4: Promotion de l'hygiène à travers les campagnes de sensibilisation et les groupes de théâtre**

##### **1. Résultats enregistrés**

La mise en œuvre de cette activité a été confiée à l'ONG DEMI-E qui a conduit les campagnes de sensibilisation. Les communautés ciblées sont sensibilisées à travers des campagnes organisées à cet effet ainsi que des représentations théâtrales par les équipes de l'ONG relayées par les comités d'hygiène et assainissement (CHA) locaux. Ainsi, dix missions de sensibilisation ont été réalisées, soit un taux de 100%, sous forme de caravanes traitant des thématiques suivantes :

- **Dans le domaine de l'hygiène et assainissement**

- a) les maladies liées à l'insalubrité et au manque d'hygiène : les voies de contamination ainsi que les barrières de prévention ;
- b) le lavage des mains et les moments-clé de lavage des mains ;
- c) l'hygiène corporelle et alimentaire.

Dans l'ensemble les campagnes ont touché au total 12 049 personnes (dont 5 812 femmes/filles et 6 237 hommes/garçons) au niveau de tous les quinze (15) sites dans les communes de N'guigmi, Gueskéro, Chétimari et Mainé Soroa (tableau 5). Les CHA mènent également des séances de sensibilisation directement au niveau des communautés mais les données ne sont pas disponibles pour apprécier l'ampleur de leurs contributions.

***Toutes les 10 séances de sensibilisation des communautés ciblées ont été réalisées, soit un taux de 100%. De plus les campagnes ont touché environ 12 049 personnes, y compris les hommes, les femmes et les enfants (garçons et filles) au niveau des 15 localités concernées.***

**Tableau 5 : Résultats des campagnes de sensibilisation des communautés bénéficiaires**

Période	Thèmes	Cibles Adultes		Cibles Enfants		Total
		F	H	F	G	
nov-17	Sécurité alimentaire et nutritionnelle+ Livelihoods	2 873	2 167	4 111	4 849	<b>14 000</b>
	WASH	1 940	2 634	782	1 080	<b>6 436</b>
	Protection	120	90	3 873	2 030	<b>6 113</b>

déc-17	Sécurité alimentaire et nutritionnelle+ Livelihoods	-	-	-	-	-
	WASH	-	-	-	-	-
	Protection	-	-	4 132	3 466	7 598
janv-18	Sécurité alimentaire et nutritionnelle+ Livelihoods	-	-	-	-	-
	WASH	3	-	18	-	21
	Protection	-	-	4 132	3 466	7 598
févr-18	Sécurité alimentaire et nutritionnelle+ Livelihoods	3 201	-	-	-	3 201
	WASH	327	413	161	174	1 075
	Protection	-	-	4 132	3 466	7 598
mars-18	Sécurité alimentaire et nutritionnelle+ Livelihoods	2 022	-	-	-	2 022
	WASH	1 706	1 217	875	719	4 517
	Protection	-	-	-	-	-

Source : Compilation par la mission d'évaluation, mai 2018.

### • Dans le domaine de la coexistence pacifique

En effet le huitième tour de sensibilisation organisé par DEMI-E a porté sur « la coexistence pacifique intercommunautaire : accès, contrôle et gestion des ouvrages et équipements WASH réalisés ». Les communautés ciblées pour cette thématique étaient celles de la commune de N'guigmi où un malentendu portant sur « appropriation » de terres se serait développé entre des déplacés et des retournés. En outre, le conflit se serait manifesté pour une raison d'accès à l'eau au niveau d'une borne fontaine. Mais la véritable justification semble plutôt liée à une sorte d'« appropriation de terres » par des déplacés et sur lesquelles des retournés ont des prétentions foncières. En effet, les retournés n'auraient pas aimé que ces déplacés donnent à leur site d'accueil le nom de leur village de provenance.

## 2. Changements induits grâce aux campagnes de sensibilisation

La sensibilisation a touché les communautés au niveau de 15 des 58 sites. Les résultats de l'enquête menée auprès des bénéficiaires du cash AGR et du kit d'hygiène menstruelle (tableau 6)<sup>5</sup> présente les situations globales suivantes :

1. Elles connaissent que le paludisme et le choléra comme des maladies liées à l'eau, dans des proportions respectives de près de 77% et de 38%.
2. En termes de risques et de dangers liés à la défécation à libre, plus de 57% des femmes ont indiqué la contamination des sources d'eau, près de 27% connaissent la contamination des cultures et pour plus de 84% il y a la mort.
3. Du point de vue des voies de transmission oro-fécales, plus de 58% ont cité la contamination des sources d'eau, plus de 61% ont cité l'assainissement médiocre et autant pour la mauvaise hygiène corporelle, près de 27% ont indiqué la contamination des cultures et des aliments et pour près de 81% il y a la transmission des maladies par les insectes et les animaux.

En ce qui concerne le lavage des mains au savon, il ressort que plus de 88% des répondantes ont déclaré avoir usé de cette pratique la veille de l'enquête, c'est-à-dire au cours des dernières 24 heures et, cela, 8 fois en moyenne dans cette journée.

L'enquête a montré également que les femmes interrogées ont une assez bonne connaissance des moments clé de lavage des mains au savon. Il s'agit de : 1) Après avoir déféqué pour plus de 91% ; 2) Après avoir nettoyé les selles des enfants pour plus de 88% ; 3) Avant de donner à manger à l'enfant pour plus de 84% ; et 4) Avant de manger soi-même pour plus de 88%.

<sup>5</sup> La campagne WASH appuyée par SALI BASE n'a pas touché les villages/site échantillon où l'opération cash transfert a été menée. Les connaissances et pratiques WASH selon chaque groupe de bénéficiaires (cash AGR et kits d'hygiène) sont présentées dans le tableau.

En d'autres termes, toutes les femmes interrogées pratiquent ou maîtrisent assez bien les pratiques fondamentales recommandées en matière d'hygiène. La seule difficulté relevée au cours des campagnes de sensibilisation est qu'il y a des moments où la mobilisation des populations devient difficile surtout à l'épuisement de leurs stocks de vivres. Ce désintéressement momentané se traduit par cette anecdote qui dit que « Say an tchi zaa salanga », en d'autres termes, « c'est après avoir mangé qu'on a l'envie d'aller aux selles ». Cela a surtout été remarqué dans les villages de Kindjandi, Gagamari et Gagam où du fait du manque d'eau et de vivres les populations ont même déserté leurs localités pour se diriger vers Bilabrim et le lit du lac à la recherche d'un meilleur lendemain.

***Les femmes bénéficiaires du projet ont assez bonne connaissance des risques et des maladies liés à l'eau. Elles maîtrisent assez bien les pratiques recommandées en matière d'hygiène, notamment l'utilisation des latrines et le lavage des mains au savon ou à la cendre, ainsi que les moments clé de lavage des mains***

Tableau 6 : Connaissances et pratiques en WASH chez les bénéficiaires du projet SALI BASE

THEMATIQUES	Ensemble femmes cash AGR et Kits hygiène	Femmes cash AGR exclusif	Femmes kits hygiène exclusif	Chefs de ménage cash transfer (H+F)
<b>Connaissances des maladies liées à l'eau</b>				
1. Paludisme	76,92%	100%	70%	89,2%
2. Choléra	38,46%	66,7%	30%	92,5%
<b>Connaissances des risques et dangers liés à la défécation à l'air libre</b>				
1. Contamination des sources d'eau (mare, puits)	57,69%	66,7%	55%	91,4%
2. Contamination des cultures	26,92%	66,7%	15%	44,1%
3. Maladie/mort	84,61%	50%	95%	68,8%
<b>Connaissance des voies de transmission oro-fécales des maladies liées à l'eau</b>				
1. Contamination des sources d'eau avec des mains souillées ou par drainage des matières fécales	57,69%	83,3%	50%	54,8%
2. Assainissement médiocre (défécation à l'air libre, mauvaise gestion des déchets solides et eaux usées)	61,54%	50%	65%	62%
3. Hygiène personnelle médiocre (mains souillées)	61,54%	83,3%	50%	55,4%
4. Contamination des cultures (arrosage) et des aliments avec l'eau contaminée	26,92%	50%	20%	41,3%
5. Transmission par des insectes (mouches) ou des animaux	80,76%	83,3%	80%	67,4%
<b>Pratique du lavage des mains au savon</b>				
1. Pratique effectuée durant les dernières 24 heures	88,46%	83,3%	90%	93%
2. Fréquence durant les dernières 24 heures	8,3	7 fois	10 fois	12 fois
<b>Connaissance des moments-clé de lavage des mains</b>				
1. Après avoir déféqué	91,15%	83,3%	100%	98,9%
2. Après avoir nettoyé les selles de l'enfant	88,46%	66,7%	100%	84,9%
3. Avant de donner à manger à l'enfant	84,61%	83,3%	85%	87,1%
4. Avant de manger (soi-même)	88,46%	66,7%	100%	92,5%
5. Avant de préparer à manger	-	-	100%	-

Source : Enquête Évaluation finale SALI BASE mai 2018.

### **Activité 2.5: Mise en place et formation de comité de gestion de points d'eau**

#### **1. Résultats enregistrés**

En ce qui concerne les points d'eau, il a été mis en place dans la commune de N'guigmi un total de 9 Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) à raison d'une structure par site. Chaque CGPE est constitué de 6 membres dont 3 femmes et 3 hommes. Durant la période d'enquête de terrain, les comités n'ont pas encore été formés puisque l'infrastructure hydraulique n'est pas encore opérationnelle. Par conséquent, l'évaluation ne peut pas apprécier leur performance.

**Un total de 9 Comités de Gestion de Points d'Eau (CGPE) a été installé dans la commune de N'guigmi, à raison d'une structure par site. Mais aucun n'a encore reçu de formation prévue dans les prochains jours.**

Pour ce qui est des Comités d'Hygiène et Assainissement (CHA), DEMI-E a mis en place 15 structures réparties au niveau des latrines et bornes fontaines dans les communes de N'guigmi, Gueskérou, Chétimari et Mainé Soroa. Tous les 15 CHA ont été formés sur leurs rôles et responsabilités, sur les techniques de mobilisation communautaire ainsi que sur l'élaboration d'un plan d'action communautaire d'assainissement. Chacun des 15 CHA est doté d'un kit d'assainissement composé d'une brouette, une pelle, un râteau, un seau

et deux balais. Leur performance a fait l'objet d'appréciation par les communautés locales en termes de changements induits, comme cela est indiqué plus bas.

**Un total de 15 Comités d'Hygiène et Assainissement ont été installés, formés et équipés dans les communes de N'guigmi, Gueskéro, Chétimari et Mainé Soroa.**

## 2. Changements induits par la mise en place des comités d'hygiène et assainissement

L'enquête menée dans le cadre la présente évaluation a permis de faire les constats suivants :

- a) Les membres des comités d'hygiène rencontrés ont une bonne connaissance de leurs rôles. Selon leurs déclarations, ils sont en charge de sensibiliser leurs communautés sur les risques liés au manque d'hygiène, sur la salubrité publique au niveau des infrastructures hydrauliques et des ouvrages sanitaires, la gestion des matériels mis à la disposition des communautés. Comme cela a été noté par les autres groupes enquêtés, les CHA ont perçu des changements positifs induits par leurs interventions. Leurs déclarations se résument en ces termes : « le village et les concessions sont plus propres et il y a moins des maladies grâce à la sensibilisation », « il y a eu un changement de comportement des gens pour une meilleure hygiène ». Pourtant, les CHA se plaignent de certaines difficultés liées notamment à la gestion des humains, à l'insuffisance en nombre des matériels de salubrité et au manque de suivi par le projet de leurs activités, ce qui limite quelque peu leur motivation et par conséquent leur performance.
- b) Les communautés locales à travers les bénéficiaires directs du projet apprécient vivement les services rendus par les comités d'hygiène de leurs localités. En effet l'enquête auprès des femmes bénéficiaires de kit de dignité fait ressortir que 95% d'entre elles se disent très satisfaites alors que les femmes bénéficiaires de cash AGR ce sont 83,3% qui sont très satisfaites. Les motifs de satisfaction reposent essentiellement sur les changements observés depuis que ces comités sont en fonction. Les effets ainsi enregistrés par toutes ces femmes se résument comme suit : pour 83,3% des femmes bénéficiaires de kit de dignité, les concessions sont plus propres alors que les autres 16,7%, les villages sont plus salubres.
- c) De l'avis des femmes bénéficiaires de cash AGR qui sont très satisfaites à 83,3% et moyennement satisfaites à 16,7%, il ressort que les changements constatés portent également sur la salubrité dans les concessions pour 66,7% d'entre elles et dans les villages pour 83,3%. De plus, 83,3% de ces femmes ont indiqué qu'elles ont constaté qu'il y a moins de maladies liées à l'insalubrité.

***Quasiment l'ensemble des acteurs rencontrés, femmes bénéficiaires de cash AGR, femmes bénéficiaires de kit d'hygiène et membre de CHA, sont unanimes quant à l'amélioration de la salubrité dans les concessions et dans les villages ayant bénéficié de sensibilisation en matière de WASH.***

### 4.1.2.2 Effets des activités du résultat 2 du projet

Dans l'ensemble, les effets enregistrés par rapport au résultat 2 du projet sont résumés dans le tableau 7 ci-après.

Tableau 7 : Niveau de réalisation des effets du Résultat 2 du projet SALI BASE

Effets attendus	Effets réalisés	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>250 persons per water collection point</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mini AEP n'est pas encore fonctionnelle surtout à cause du faible débit du forage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 30 robinets (15 bornes fontaines) ont été réalisés pour supporter chacun une charge de 250 personnes. La population totale à desservir par la mini AEP est théoriquement de 7 500 personnes. Mais la mini AEP est à l'arrêt total puisque le château est vide du fait des fuites au niveau des conduites d'eau. Le château est vide du fait que le débit est faible. Lors du 1er essai de pression, les fuites au niveau des 3 premiers sites ont été réparées, mais le débit n'a pas permis de continuer l'exercice sur les 6 sites restants.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>75% of men, women, girls and boys who are satisfied with the quality of sanitation facilities</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des répondants et répondantes se disent satisfaits de la qualité des blocs de latrines mis en place par le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les hommes, les femmes et les enfants des villages enquêtés ont effectivement reconnu qu'ils utilisent les latrines au lieu de déféquer à l'air libre, ce qui a contribué à rendre les concessions et les villages plus propres.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>75% Of women of reproductive age who are satisfied with the quality of distributed hygiene kits</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 97,5% des femmes bénéficiaires interrogées ont déclaré être très satisfaites de la qualité de leur kit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les kits ont été d'un grand apport pour les femmes qui se disent désormais plus propres et mieux habillées pour participer sans complexe aux cérémonies et aux réunions organisées dans leurs villages. Le kit a été un moyen de renforcer leur dignité en tant que femme.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>75% of persons reporting washing hands at critical times</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 88% des femmes concernées ont déclaré avoir lavé leurs mains au savon les dernières 24 heures.</li> <li>• Plus de 84 à 91% ont cité les moments clés de lavage des mains.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pratique de lavage des mains est désormais intégrée dans les mœurs des populations touchées par les campagnes de sensibilisation sur le WASH.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>75% of women and men are able to mention main contamination reservoirs, routes and vectors in feco-oral</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 57,69% ont cité la contamination des sources d'eau avec des mains souillées ou par drainage des matières fécales.</li> <li>• 61,54% ont cité l'assainissement médiocre</li> <li>• 61,54% ont cité l'hygiène personnelle médiocre (mains souillées)</li> <li>• 26,92% ont cité la contamination des cultures (arrosage) et des aliments avec l'eau contaminée</li> <li>• 80,76% ont cité la transmission par des insectes (mouches) ou des animaux</li> </ul>	

Source : Enquête par la mission d'évaluation, mai 2018.

### 4.1.3 Objectif spécifique 3: Améliorer le bien-être de 4,500 enfants admis dans les espaces adaptés aux enfants grâce à la distribution de rations alimentaires et de soutien psychosocial dans les départements de Mainé Soroa, Diffa et N'guigmi

#### 4.1.3.1 Activités mises en œuvre

#### Activité 3.1 : Distribution des rations alimentaires (collation) aux enfants admis au niveau des Espaces Amis des Enfants (EAE), 4500 enfants issus de 30 EAE pour 7 à 8 mois

##### 1. Résultats enregistrés

Le tableau 8 montre que depuis le mois de novembre 2017 jusqu'au huitième mois d'exécution de ce volet d'activité, une moyenne mensuelle de 6 625 enfants, soit 40% de garçons et 60% de filles, a bénéficié de rations alimentaires sous forme de petits déjeuners et de déjeuners, offerts au niveau des 30 EAE fonctionnant comme des cantines. Ainsi, chaque semaine, 5 petits déjeuners et 3 déjeuners sont servis à ces enfants pendant 4 semaines par mois. Le tableau ci-dessous montre des variations de la fréquentation des EAE qui s'expliquent par la mobilité des enfants qui suivent les mouvements intersites de leurs parents, les conditions climatiques notamment les périodes de froid et l'affluence des élèves les jours de classe pour ceux qui sont scolarisés.

Dans la mise en œuvre de cette activité, le projet SALI BASE prend en charge presque quotidiennement les petits déjeuners des enfants qui fréquentent les 30 Espaces Amis des Enfants (EAE). Il fournit à cet effet tous les deux mois aux EAE les denrées alimentaires (mil et sucre) nécessaires à la préparation des mets<sup>6</sup>. Le projet Téléthon (financé par CARE Danemark) assure, quant à lui, le déjeuner à ces enfants en fournissant aux EAE les vivres complémentaire et les salaires des cuisinières<sup>7</sup>. La communauté locale, pour sa part, met à la disposition de ces EAE des groupes de femmes qui préparent les mets.

Tableau 8 : Situation de la prise charge alimentaire des enfants au niveau des EAE

Ordre	Mois	Nombre de jours de petits déjeuners offerts par le projet SALI BASE	Nombre de jours de déjeuners offerts par le projet TELETHON	Nombre d'enfants servis	Nombre de garçons servi	Nombre de filles servi
1	Octobre 17	20	12	6 511	2 554	3 957
2	Novembre 17	20	12	5 903	2 030	3 873
3	Décembre 17	20	12	4 570	1 821	2 749
4	Janvier 18	20	12	7 319	2 562	4 757
5	Février 18	20	12	7 411	3 494	3 917
6	Mars 18	20	12	7 519	2 632	4 887
7	Avril 18	20	12	6 811	2 760	4 051
8	Mai 18	20	12	6 959	3 096	3 863
<b>Total</b>		<b>160</b>	<b>96</b>	-	-	-
<b>Moyenne</b>				<b>6 625</b>	<b>2 619 (40%)</b>	<b>4 007 (60%)</b>

Source : Projets SALI BASE et Téléthon, mai 2018.

##### 2. Changements induits par la distribution des rations alimentaires

En plus de faciliter aux enfants l'accès aux aliments énergétiques les matins et midis, la cantine permet de maintenir en permanence ceux-ci au niveau des EAE où ils sont moins exposés à divers dangers. Ils couraient

<sup>6</sup> Lestock est constitué de 960 sacs de 100 kg pour le mil et de 240 sacs de 50 kg pour le sucre, soit 96 tonnes de mil et 12 tonnes de sucre.

<sup>7</sup> Le projet Téléthon fournit le riz, le haricot et l'huile mais aussi les autres éléments comme le bois de chauffe.

le risque de se faire écrasés par les véhicules quand ils devaient s'approcher ou traverser les voies bitumées à la recherche de leur pitance quotidienne.

Les résultats de l'évaluation interne menée par CARE Diffa en 2017 montrent que plus de la moitié (56%) des tuteurs et parents des enfants fréquentant les EAE connaissent bien les mécanismes communautaires de protection (MCP) installés par le projet. selon leurs déclarations, il y a eu des changements positifs chez 89% des enfants admis dans les EAE. De plus, 94% de ces parents et tuteurs ont apprécié avec la note « bien » les activités développées dans les EAE.

**« Nous mangeons bien et de bons repas » selon les enfants interrogés.**

À l'analyse des informations disponibles, l'évaluation constate que les petits déjeuners (5 jours) et les déjeuners (3 jours) ne sont pas servis systématiquement tous les jours. Cette situation laisse présager une insuffisance dans la prise en charge des garçons et filles fréquentant les EAE, limitant ainsi l'effet sur l'amélioration de l'alimentation/nutrition des enfants. L'explication est que les ressources financières allouées à la prise en charge des enfants sont insuffisantes pour couvrir les besoins des enfants sur tous les 7 jours de la semaine.

### **Activité 3.2: Organisation des activités socio-récréatives et soutien psychosocial au sein des EAE (10 séances) CARE**

Le projet organise régulièrement des séances d'animation, des jeux récréatifs et chants à l'intention des enfants avec l'appui et l'encadrement qu'assurent les animateurs communautaires (agents villageois) formés et équipés des jouets et supports éducatifs dans tous les EAE. Ils organisent des séances d'animation cinq (5) jours par semaine à raison de trois (3) heures de jeux récréatifs et éducatifs le matin sous les hangars, puis deux (2) heures de jeux récréatifs le soir en plein air.

### **Activité 3.3: Renforcement des mécanismes communautaires de protection de l'enfance (espaces adaptés aux enfants et dispositif de soutien communautaires)**

#### **1. Résultats enregistrés**

Au total 210 volontaires (dont 120 femmes et 90 hommes) désignés par les communautés locales ont été formés par le projet SALI BASE en collaboration avec le projet Téléthon pour animer les EAE sous des hangars aménagés au niveau des 30 villages/sites ciblés. Cette activité s'est déroulée du 06 au 19 Novembre par vague de 35 participants issus des 30 EAE. L'initiative SALI BASE a contribué pour un montant de 1.155.000 F CFA couvrant les frais relatifs à la restauration des participants. Ces volontaires ont la charge d'assurer le fonctionnement des mécanismes communautaires de protection de l'enfant surtout en situation d'urgence. Ils mènent périodiquement (une fois par semaine mais aussi à l'occasion des évènements sociaux) des sensibilisations communautaires sur la prévention des Violences Basées sur le Genre (VBG). Au cours des sensibilisations, ils développent également les thèmes portant sur le chemin de référencement, l'appropriation et la pérennisation des dispositifs et des mécanismes communautaires de protection, le processus de comptage des bénéficiaires des activités récréatives et des cantines communautaires ainsi que de rapportage, l'organisation des volontaires pour le remplissage des supports de travail. Le projet SALIBASE a apporté une prime de gratification d'un montant de 32500 FCFA à chacun des 207 volontaires opérationnels pour leur motivation en début de l'année 2018.

Ils travaillent en étroite collaboration avec les comités de gestion des Espaces Amis des Enfants (EAE) qui ont une bonne maîtrise de leur situation. En effet, 60% des comités interrogés savent qu'ils ont été installés avec l'appui de SALI BASE et les 40% par d'autres projets CARE. De plus, tous connaissent suffisamment bien leurs rôles, qui, selon eux consistent entre autres à 1) mobiliser les populations pour la promotion de



l'assainissement du village au niveau des bornes fontaines et des latrines et les sensibilise sur le lavage de mains, 2) gérer la vie des enfants au niveau des EAE à travers des séances d'animation et de sensibilisation sur les bons comportements à adopter et ceux à éviter, 3) aider les enfants à oublier les chocs psychologiques vécus au cours des attaques ou des mouvements de déplacements, 4) veiller à la sécurité des enfants et contrôler les absences et 5) veiller sur la qualité des mets préparés par les cuisinières et servis aux enfants.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité, le projet Téléthon a planifié en collaboration avec SALI BASE, la formation de 210 volontaires des EAE et des Comités de Gestion des EAE au niveau de la seule commune de Mainé Soroa. Ces espaces sont matérialisés par 9 anciens hangars des EAE réhabilités et équipés par le projet SALI BASE qui a aussitôt confié leur gestion aux communautés bénéficiaires. Ces hangars sont localisés sur les sites de Ambouram Abakram (commune de Mainé Soroa), sur les sites de N'guelkolo 1&2, Gagamari 2&3 et Chétimari (commune de Chétimari) sur le site de N'grana (commune de Kabléwa), sur les sites/quartiers de Dillaram et Cameroun (commune de N'guigmi).

## **2. Changements induits par le renforcement des mécanismes communautaires de protection des enfants**

Selon les entretiens avec les comités de gestion des EAE et les volontaires qui animent ces espaces, il ressort que les communautés où les EAE sont implantés ont bien accueilli l'initiative du projet SALI BASE. La principale raison avancée est que les EAE permettent non seulement de donner une alimentation complémentaire aux enfants mais aussi de les occuper et ce faisant de diminuer la charge sur leurs parents. Les enfants interrogés ont confirmé qu'ils y reçoivent des conseils auprès des volontaires qui sont des ressortissants de leurs villages. À travers les conseils, on leur dit « de ne pas se bagarrer, de rester tranquilles et de ne pas travailler toute la journée ». Selon leurs déclarations, les enfants disent qu'ils respectent tous les conseils qu'on leur donne. Ils évitent par conséquent de ne pas faire de mauvaises choses interdites par leurs parents ». Il convient toutefois de noter que selon 60% des comités enquêtés, les EAE rencontrent des difficultés qui se résument à l'insuffisance des jouets éducatifs ainsi que des matériels de travail mis à leur disposition par le projet.

***« les enfants viennent régulièrement aux EAE où ils sont bien traités et conseillés et où ils mangent bien. De ce fait, ils ne sont pas laissés à eux-mêmes et ils ne dérangent pas leurs parents » selon les membres de comité de gestion EAE interrogés.***

### ***4.1.3.2 Effets des activités du résultat 3 du projet***

Les constats et commentaires de la mission d'évaluation du projet SALI BASE sont résumés dans le tableau 9 suivant.

Tableau 9 : Niveau de réalisation des effets du Résultat 3 du projet SALI BASE

Effets attendus	Effets réalisés	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>4.500 children in 30 CFS have attended psychosocial activities</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une moyenne mensuelle de 6 625 enfants, soit 40% de garçons et 60% de filles fréquentent les 30 EAE où ils sont pris en charge au plan psychosocial, soit un taux de réalisation de 147%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les comités mis en place à l'effet de prendre en charge les espaces veillent à la présence de tous les enfants fréquentant les EAE pour participer aux activités psychosociales (animation, jeux éducatifs, etc.)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>4.500 children have received one additional snack per day during eight (8) month</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mission d'évaluation estime à 6 625 enfants, soit 40% de garçons et 60% de filles, qui ont reçu grâce au projet SALI BASE un petit déjeuner par jour et pendant 8 mois. Le taux de réalisation est de 147%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette performance s'explique en grande partie d'une part par l'incapacité de leurs parents ou tuteurs à leur offrir une alimentation régulière et de qualité et d'autre part par la mise en commun des moyens de plusieurs projets CARE. (SALI BASE et Téléthon)</li> <li>• Cela dénote de l'ampleur de la précarité des déplacés et de leurs hôtes ainsi que de la gravité de la situation dans les villages d'intervention du projet SALI BASE.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>A minimum of 10 awareness raising campaign on child protection were realized (by local volunteers)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 campagnes de sensibilisation des populations ont été organisées et animées par le projet avec l'appui des volontaires communautaires. Le taux de réalisation est de 100%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants interrogés ont confirmé la conduite par des ressortissants de leurs villages de séances de sensibilisation sur les bons comportements à adopter et ceux à éviter.</li> </ul>

Source : Enquête Évaluation finale SALI BASE mai 2018.

#### 4.1.4 Comprehensive Result: Set up and training of 17 Complaint Management Committees

##### 1. Résultats enregistrés

Le projet a appuyé l'installation et la formation de 34 comités de plaintes au-delà des 17 prévus, soit un comité par site et un taux de réalisation de 200%. Ce dédoublement du nombre attendu de comités s'explique par le fait de la réorientation de l'opération cash transfer vers Mainé Soroa et Foulatari pour éviter la duplication avec DRC. CARE a donc décidé de mettre en place des comités partout où cela est nécessaire pour mieux encadrer l'opération. Ainsi, chaque comité est composé de six (6) membres dont trois (3) hommes (dont 1 jeune) trois (3) femmes (dont 1 jeune).

##### 2. Niveau de satisfaction des populations par rapport à la performance des comités de plaintes

- **Cible visée: 70% of women and men report that they are satisfy by the Complaint management committees support**

À l'issue de l'enquête pour la présente évaluation, il ressort que :

- a) Chez les chefs de ménage (hommes et femmes) bénéficiaires de cash transfert, 74,6% sont très satisfaits des services rendus et 23,8% le sont moyennement, soit un taux de satisfaction de 98,4%.
- b) Chez les femmes bénéficiaires de cash AGR, 50% des femmes sont très satisfaites et 50% le sont moyennement, soit un taux de 100%.
- c) Chez les femmes bénéficiaires de kit de dignité, 94,5% se disent très satisfaites du travail des comités

de plaintes pour 5,6% dont la satisfaction est moyenne, soit un taux de satisfaction de 100%.

Rappelons ici que l'enquête PDM menée par le projet bien avant celle de l'évaluation indique que 60% des bénéficiaires se sont dits satisfaits de la fonctionnalité des comités de plaintes.

**100% des bénéficiaires du projet sont satisfaits des services rendus par les comités de plaintes.**

#### 4.1.5 Effet/impact global du projet

L'objectif global du projet est d'« Atténuer l'impact du conflit dans le nord-est du Nigéria et accroître la résilience des populations déplacées et des communautés d'accueil dans les départements affectés de Mainé Soroa, Diffa et N'guigmi dans la région de Diffa. »

##### 1. *Cible visée : 70% of the target population achieves Acceptable Food Consumption Score (FCS)*

Les résultats de l'enquête PDM du projet a fait ressortir que 98% des ménages ayant bénéficié du cash transfert ont effectivement réalisé un score de consommation alimentaire acceptable, ce qui correspond à un taux de réalisation de 140% par rapport à la cible. Selon l'enquête de la présente évaluation, 76,3% des ménages interrogés ont affirmé avoir satisfait leurs besoins alimentaires grâce au cash reçu du projet et 64,5% ont déclaré avoir investi de 81 à 100% de leur cash dans l'achat des produits alimentaires.

**98% des ménages ayant bénéficié du cash transfert ont réalisé un score de consommation alimentaire acceptable pendant la période où ils ont reçu leur appui.**

##### 2. *Cible visée : 4500 persons provided with sufficient and safe water for drinking, cooking and personal hygiene use (standard: Every person provided with > 15 liters/day)*

Les services d'eau ne sont pas disponibles étant donné que la mini AEP n'est pas encore opérationnelle à cause de la défectuosité des installations surtout le faible débit de l'eau au niveau du forage.

**La mini AEP n'est pas opérationnelle compte tenu des défauts techniques sur les installations.**

##### 3. *Cible visée : 70% of Children and parents report that activities and opportunities offered were of high quality*

Suite à l'enquête PDM sur le Cash Transfert, 70% des bénéficiaires ont apprécié les activités menées au niveau des EAE et ils sont satisfaits de leur qualité.

**L'enquête menée dans le cadre de la présente évaluation montre que :**

- **Cash transfert : 100% des bénéficiaires sont très satisfaits du cash transfert.**
- **Cash AGR : 100% des bénéficiaires sont très satisfaites du cash AGR.**
- **Kit hygiène : 97,5% des femmes bénéficiaires de kit, interrogées ont déclaré être très satisfaites de leur kit.**
- **EAE : 100% des enfants fréquentant les EAE sont satisfaits de leur prise en charge au plan de l'alimentation, des jeux éducatifs et du soutien psychosocial.**
- **Ouvrages sanitaires : 100% des répondants et répondantes se disent satisfaits de la qualité des blocs de latrines mis en place par le projet.**
- **CHA : 95% des bénéficiaires de kit de dignité et 83,3% des bénéficiaires de cash AGR sont très**

## 4.2 Performance globale du projet par rapport aux questions évaluatives

### 4.2.1 Pertinence

#### 1. Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention étaient-ils pertinents pour les priorités et les besoins nationaux déterminés?

Rappelons que l'objectif global du projet SALI BASE est d'« Atténuer l'impact du conflit dans le nord-est du Nigéria et accroître la résilience des populations déplacées et des communautés d'accueil dans les départements affectés de Maine Soroa, Diffa et N'guigmi dans la région de Diffa. » L'intitulé de cet objectif résume toute la préoccupation du gouvernement du Niger par rapport aux effets des exactions de la secte Boko Haram directement sur les populations déplacées et retournées au Niger mais aussi indirectement sur leurs hôtes. Le projet est une réponse à l'appel lancé en novembre 2014 par le Premier Ministre du Niger, en visite dans la région de Diffa, pour solliciter la solidarité nationale et internationale à faire face à l'afflux de réfugiés en provenance du Nigéria. En outre, les autorités nigériennes redoutaient alors un drame humanitaire et pointait les pressions énormes que faisaient peser les nouveaux arrivants sur la sécurité, l'approvisionnement en eau et les infrastructures de santé déjà précaires. En cette date, quelques 17 milliards de francs CFA étaient recherchés par le gouvernement du Niger en vue de prendre en venir en aide aux populations déplacées et à leurs hôtes juste pour une de trois mois.<sup>8</sup>

Dans un des communiqué de presse émanant du Cabinet du Premier ministre, suite à l'attaque perpétrée par des éléments de Boko Haram des villages de Boulamari, Lamana, N'goumaou (commune de Gueskerou) dans la nuit du mercredi 17 juin 2015, le Gouvernement a apprécié positivement l'action des partenaires humanitaires notamment le PAM, l'UNICEF, le HCR, le CICR, l'OIM, OCHA, l'OMS, la FAO, l'UNFPA et les ONG IRC, Samaritan's Purse, CARE International et Save the Children en faveur des réfugiés du Nigéria et des déplacés internes de la région de Diffa. Il les a exhortés à renforcer davantage leurs interventions en faveur des plus vulnérables en général et des victimes de la secte Boko Haram en particulier.<sup>9</sup>

Le projet SALI BASE, bien qu'étant de durée limitée (12 mois), s'est inscrit dans la droite ligne de l'aide humanitaire comme cela est tant recherchée par le gouvernement du Niger, ce qui lui confère aujourd'hui toute sa pertinence à l'égard de cette priorité nationale.

#### 2. Les objectifs et la conception de l'intervention étaient-ils adaptés au contexte et aux besoins des bénéficiaires?

La réponse est « oui » à l'analyse des trois objectifs spécifiques visés et des activités mises en œuvre pour réaliser l'objectif global. En outre, ces objectifs portent respectivement sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, l'accès aux services de l'eau potable, de l'hygiène/assainissement et au bien-être des enfants des populations déplacées et de leurs hôtes. Toutes les activités mises en œuvre dans le cadre du projet sont en accord avec les objectifs visés. C'est le cas du cash transfert et du cash AGR qui permettent aux ménages bénéficiaires de disposer d'argent pour acquérir des vivres. De plus, la réalisation de la mini AEP doit en principe faciliter l'accès à l'eau potable des populations et la création des EAE permet aux enfants d'être mieux protégés en accédant à une alimentation de qualité et en bénéficiant d'une prise en charge au plan psychosocial pendant une bonne période.

<sup>8</sup>Source : <http://www.rfi.fr/afrique/20141214-refugies-nigeria-niger-diffa-appel-solidarite-aide-aichatou-boulama-brigi-rafini>

<sup>9</sup>Hassane Daouda (ONEP)

Les bénéficiaires interrogés dans le cadre de l'enquête menée pour cette évaluation ont effectivement tous (100%) confirmé que les activités du projet répondent à leurs besoins dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement et à la protection des enfants.

**3. Les activités et les résultats de l'intervention étaient-ils cohérents avec le but général et la réalisation de ses objectifs?**

Oui, la cohérence entre les activités et les résultats et avec le but de l'intervention de SALI BASE ne souffre d'aucune ambiguïté. En effet, toutes les actions promues concourent à réduire les souffrances des populations déplacées et de leurs hôtes en leur facilitant l'accès aux produits alimentaires, aux services sociaux en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement ainsi que de protection pour les enfants. Par son intervention, le projet a contribué à atténuer, un temps soit peu, l'impact des exactions de Boko Haram sur des populations qui sont plongées dans un contexte de désarroi total et qui ont tout perdu dans leur fuite.

#### 4.2.2 Efficacité

**1. L'intervention a-t-elle été mise en œuvre comme prévu initialement? Dans la négative, pour quelle raison? Quelles mesures ont été prises pour y remédier?**

La réponse est « oui » puisque quasiment toutes les activités majeures prévues ont été exécutées avec un taux de réalisation soutenu de 100% à 160%, ce qui dénote d'une efficacité du projet. À la date de la rédaction du présent rapport, il reste encore quelques activités de dernier suivi ou d'accompagnement ou s'inscrivant surtout dans une logique d'apprentissage. Il s'agit de 1) l'évaluation comportementale des enfants assistés par le projet (SDQ), 2) le suivi des groupements afin de déterminer leur niveau de maturité, 3) la réception provisoire de la mini AEP non fonctionnelle de N'guigmi et 4) la formation des comités de gestion des points d'eau.

**2. Dans quelle mesure les facteurs contextuels ont-ils favorisé ou entravé la mise en œuvre de l'intervention?**

- **Facteurs contextuels favorables**

- **Au plan institutionnel**

- a) L'existence de la coordination humanitaire qui en concertation avec le commandement militaire, participe à mieux minimiser les risques sécuritaires à l'endroit des agents du projet en les informant à temps sur les conditions de sécurité dans la région et des restrictions de mouvements à observer par tous.
- b) L'existence d'une Antenne CARE à Diffa qui est crédibilisante et qui fait partie du dispositif d'intervention rapproché, facilitant ainsi la mise en œuvre des activités du projet.
- c) L'existence des ONG DEMI-E et AFV dont la contribution à la mise en œuvre d'activités relevant de leurs compétences spécifiques a permis d'atteindre des résultats positifs substantiels notamment dans les domaines des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement ainsi que de la structuration des femmes en groupements MMD..

- **Au plan social**

- a) La cohésion sociale au niveau communautaire facilitée par la relative tolérance entre les populations déplacées et les hôtes qui partagent les mêmes services sociaux de base existants et précaires ainsi que les mêmes hostilités de l'environnement naturel.

- **Facteurs contextuels non favorables**

Durant toute la période de son exécution, le projet n'a connu aucune contrainte de nature à entraver sa bonne marche. Cependant, il y a lieu de signaler les quelques éléments de préoccupation ayant quelque peu affecté le travail des agents de terrain.

- a) **Contexte sécuritaire** : depuis février 2015, la hantise liée à l'insécurité résiduelle engendrée par les attaques répandues de Boko Haram dans la région de Diffa ainsi que l'état d'urgence accompagné par les périodes de couvre-feux a des effets indéniables sur le déroulement des interventions de tous les partenaires sur le terrain (STD, projets, humanitaires, etc.). Ainsi, pour des raisons de sécurité, des missions de terrain ont dû être reportées ou des villages/sites d'intervention sont interdits d'accès pour des temps bien précis, sur instruction du commandement des opérations militaires adressées à tous les humanitaires à travers OCHA. On se souviendra qu'en septembre 2017, le bailleur de SALI BASE n'a pas pu effectuer sa mission sur le terrain pour ce même genre de raisons. Quelquefois, il faut avoir l'autorisation ou le « GO » du commandement militaire avant de quitter les bureaux à Diffa pour aller sur le terrain. Dans tous les cas, la durée de travail à passer sur le terrain reste limitée, ce qui ne permet aux agents de finir souvent leurs tâches telles que planifiées.
- b) **Contexte climatique : Les mauvaises conditions pluviométriques** n'ayant pas permis aux producteurs ruraux de faire des récoltes suffisantes conduisant à des déficits alimentaires chroniques. Cet état de fait a davantage aggravé la situation alimentaire des populations, rendant ces dernières quelquefois plus exigeantes et plus impatientes qu'elles ne devraient l'être vis-à-vis des agents du projet.
- c) **Contexte économique et social** : la précarité généralisée dans les villages d'intervention a une grande influence notamment sur les AV qui sont de plus en plus démotivés pour accompagner les MMD. Ils sont en effet confrontés aux mêmes problèmes alimentaires que les autres membres de leurs communautés respectives. Cette situation ne leur permet pas de bien faire le travail d'encadrement des groupements étant donné qu'ils doivent souvent se déplacer pour la recherche de leur pitance quotidienne. Les MMD qui se sont engagés à prendre en charge et de façon symbolique leur accompagnement ne sont pas suffisamment solides financièrement pour leur garantir un minimum. Par conséquent, leur démotivation constitue un frein au suivi et à l'encadrement de proximité des MMD. Cette situation des AV dénote de la limite du volontariat surtout dans un contexte de précarité généralisée.
- d) **Contexte des mouvements inter-sites des populations** : les informations recueillies font état des mouvements pendulaires inter-sites des populations. Entre janvier et décembre 2017, ils ont concerné environ 20.986 personnes. Les sites de départ étaient en majorité ceux des communes de Gueskerou, Kablewa, Bosso, Nguigmi. « Les raisons principales de ces départs sont préventives, post-attaques, la recherche d'une meilleure condition de vie, la recherche des opportunités commerciales, la recherche d'activités génératrices de revenus et d'autres moyens de subsistance ; surtout dans les communes urbaines de Diffa, Chetimari, Maine Soroa, Gueskéro. » Pour ce qui est du projet, ces mouvements pendulaires ou de changement de sites sont observés chez certaines femmes membres des groupements VLSA. Cela nécessite souvent un travail supplémentaire chez les agents qui ont dû procéder à des mises à jour régulières des listes des membres de ces groupements.

### **3. Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention ont-ils été atteints? Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou non des objectifs?**

Rappelons ici qu'en dehors de la question de l'accès à l'eau, des changements positifs ont été relevés plus haut en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables (cash transfert et cash AGR), d'amélioration de l'hygiène menstruelle des femmes et de la prise en charge alimentaire et

psychosociale des enfants des familles déplacées et de leurs hôtes. Au cours de l'exécution du projet, plusieurs facteurs ont contribué ou constitué de blocage à l'atteinte de ces résultats.

- **Pour les facteurs contributifs**

- a) Le bon ciblage des plus vulnérables pour bénéficier des appuis ciblés du projet ;
- b) L'implication des communautés bénéficiaires dans les processus d'identification non seulement des activités à mettre en œuvre mais aussi des bénéficiaires à travers des diagnostics participatifs ;
- c) La création et le renforcement des capacités des organisations communautaires mises en place pour assurer la gestion des ressources individuelles (cash AGR, cash transfert) ou collectives (blocs de latrines, EAE, MMD, etc.) ;
- d) La contractualisation par CARE avec des prestataires dont les compétences sont avérées dans leur domaine d'intervention (DEMI-E, AFV, NITA) ;
- e) La mise en synergie des projets CARE pour accompagner SALI BASE ;
- f) La mobilisation des compétences techniques et financières de CARE (missions d'appui) pour accompagner SALI BASE (comptables dans le cadre de la distribution du cash transfert celle du ACD, un auditeur interne, le Coordinateur Humanitaire, Quality and MEAL Officer - CARE Niamey), l'unité communication pour assurer la visibilité des activités sur les réseaux de CARE International ;
- g) L'implication des STD veillant au respect des textes nationaux et encadrant les interventions dans les domaines de la SA et du WASH (CRGCCA, DRHA, DDHA, etc.) ;
- h) Le préfinancement par CARE de certaines activités (WASH) du projet en attendant la régularisation des décaissements par le bailleur ;
- i) Le préfinancement par CARE des salaires des agents de l'équipe de terrain et l'AT Livelihoods de l'AFV ;
- j) Le préfinancement par DEMI-E des salaires de son personnel technique en attendant la régularisation du premier décaissement par CARE ;
- k) La prise en compte par CARE des directives de la coordination humanitaire au plan régional et sa participation aux instances sectoriels (clusters SA, WASH et Protection) ;
- l) La non discrimination par le projet entre les populations déplacées et leurs hôtes par rapport aux appuis qu'il leur a apportés (appuis basés sur les besoins identifiés à travers des diagnostics participatifs avec l'implication notamment des comités de plaintes).

- **Pour les facteurs de blocage**

- a) Les retards dans la signature des contrats des ONG DEMI-E et AFV ayant quelque peu engendré un léger décalage dans le calendrier de mise en œuvre des activités dans les domaines de l'eau pour la première et de la structuration des femmes en MMD pour la seconde ;
- b) Le non fonctionnement de la mini AEP du fait du faible débit du forage.

#### 4.2.3 Efficience

##### 1. Les objectifs ont-ils été réalisés en temps voulu ?

Oui, les objectifs sont en grande partie atteints au regard des résultats enregistrés dans le temps imparti au projet. Notons que SALI BASE est un projet de 12 mois (juin 2017 – mai 2018) ; il a été exécuté conformément à son plan de travail et jusqu'à son terme, il n'a pas connu de problème de nature à perturber irrémédiablement le cours normal de ses activités. Il faut toutefois souligner les retards dans le démarrage, d'une part, de la distribution du cash AGR prévue en août et en décembre 2017 mais réalisée en mars, avril et mai 2018 (3 mois de décalage) et, d'autre part, de celle du cash transfert prévue en juin-septembre 2017 mais réalisée octobre-décembre 2017 (soit 3 mois après). Tous ces retards s'expliquent non seulement par les

longs délais pris pour l'identification du nouveau partenaire NITA (pour remplacer ASUSU), pour la signature du protocole par NITA et CARE Niamey et pour satisfaire à l'appel de fonds destinés au financement des activités de l'AFV. À cause de ces retards, en ce qui concerne notamment les fonds AGR, les délais (moins de 3 mois) de leur gestion par les bénéficiaires ne permettent pas, aujourd'hui, d'apprécier objectivement leur effet réel.

Le seul objectif qui n'est pas encore réalisé est celui de la mise à disposition des populations des services d'eau potable puisque l'infrastructure n'est pas opérationnelle.

## **2. Dans quelle mesure la coordination et la collaboration efficaces avec les autres interventions et les partenaires existants ont-elles été prises en compte et établies ?**

### **• Collaboration avec la coordination humanitaire**

Comme cela a été souligné plus haut, CARE participe aux travaux du Comité de Coordination Inter Organisation (CCIO) mais aussi à ceux des clusters SA, WASH et Protection.

### **• Collaboration avec les ONG partenaires**

CARE a contractualisé avec des prestataires de services dans le cadre de la mise en œuvre de certains volets du projet SALI BASE :

- a) DEMI-E qui est en charge des activités du domaine eau, hygiène et assainissement ;
- b) AFV qui intervient dans la structuration des femmes en groupements et la distribution du cash AGR ;
- c) NITA qui est une IMF contractualisée d'une par l'AFV pour prendre en charge la distribution du cash AGR et d'autre part par CARE pour la distribution du cash transfert.

### **• Collaboration avec les services Techniques Déconcentrés (STD) de l'État**

- a) Le projet collabore également avec des services déconcentrés de l'État dont la Direction régionale de l'Hydraulique, Hygiène et Assainissement (y compris le service départemental de N'guigmi) qui a signé un protocole avec DEMI-E ;
- b) Le comité régional de prévention et de gestion des crises alimentaires et catastrophes qui fait partie de la coordination du cluster SA.

Dans tous les cas, des réunions de programmation sont organisées de façon à ce que les interventions de chaque partenaire puissent être analysées et capitalisées pour éviter les duplications.

Les appréciations positives qui ressortent par rapport à leurs prestations témoignent de la qualité non seulement de la plupart de leurs résultats mais aussi des relations qu'ils ont avec les équipes des projets CARE.

## **3. Les ressources ont-elles été mises à disposition dans les délais souhaités de manière à ce que les activités prévues aient pu être réalisées ?**

Oui, les ressources ont été mises à disposition dans les délais grâce à CARE qui a pris l'initiative de faire des avances de fonds aux prestataires en attendant les décaissements par le bailleur. En dépit de quelques retards liés aux signatures de contrat comme cela a été noté plus haut, toutes les activités du projet ont été menées à termes sans souffrir de retard de nature à bloquer les activités programmées.

### **4.2.4 Impact**



**1. Existe-t-il des preuves de changement (positif ou négatif) ? Dans l'affirmative, quels facteurs ont contribué à ce changement ? Dans la négative, pour quelle raison ?**

Oui, il existe des éléments d'évidence de changements surtout qui sont enregistrés dans les domaines suivants :

- **Opération de distribution du cash transfert**

Le cash transfert a bénéficié directement aux ménages les plus vulnérables et dirigés par l'un ou l'autre des deux sexes. Les résultats de l'enquête PDM font ressortir respectivement que 75% des ménages bénéficiaires ont amélioré leur sécurité alimentaire durant la période de distribution. L'enquête de la présente évaluation montre, quant à elle, que 76,3% des ménages bénéficiaires ont pu acheter des produits alimentaires (mil sorgho riz mais blé, etc.). En d'autres termes, les  $\frac{3}{4}$  des ménages avaient pu accéder à des vivres leur ayant permis de satisfaire leurs besoins alimentaires. Selon les ménages, la part du cash consacrée à l'achat des produits alimentaires varie. En effet, pour 64,5% des répondants, le cash a été investi dans une proportion de 81-100% dans l'achat des vivres ; selon 20,4% des répondants, ce sont 51-80% qui ont servi à l'achat de vivres alors que les autres 16% des ménages n'ont utilisé que moins de 50% de leur cash. Il convient de souligner que l'argent reçu n'a pas servi que pour l'accès aux produits alimentaires. En effet, des ménages ont investi une partie dans diverses activités économiques (achat d'animaux pour embouche, achat d'aliments bétail, achat d'articles pour petit commerce, achat de produits pharmaceutiques, commerce de kola, etc.) ou sociales (paiement frais scolarité des enfants, dons aux proches, habits pour la famille, cérémonie de mariage des enfants, versement de cotisation dans une caisse collective, etc.) ou pour la consommation directe de la famille (achat de l'eau de boisson, de thé et sucre, de bois énergie, etc.) ainsi que pour le remboursement de dettes

***Grâce au cash transfert, les ménages les plus vulnérables ont pu non seulement améliorer leur sécurité alimentaire mais aussi faire de petits investissements à caractère économique et social, assurant ainsi aux familles une vie assez complète et donc plus digne. De ce point de vue, atténuation de l'insécurité alimentaire et renforcement de la résilience des ménages sont amorcées.***

- **Structuration des femmes en groupements MMD**

Dans ce domaine, on note la structuration des femmes issues des populations déplacées et de leurs hôtes en groupements MMD ou la dynamisation d'anciennes structures féminines, qui sont aujourd'hui au nombre de 138. Ce sont des organisations de femmes qui ont des objectifs sociaux et économiques et qui mènent à cette fin des activités à partir d'un système d'autofinancement. Dans leur organisation, les femmes des groupements ont constitué chacun une caisse alimentée par des cotisations individuelles et périodiques (semaine) de leurs membres. Déjà dans leur ensemble, les groupements ont pu mobiliser 3 591 000 FCFA placés dans leurs caisses F CFA et qui leur servent de capital pour financer leurs activités collectives et individuelles. Les fonds ainsi collectés servent en partie à octroyer des petits crédits aux membres qui les investissent généralement dans la conduite d'activités génératrices de revenus (AGR). Les profits ainsi générés permettent à ces femmes de subvenir aux besoins de leurs familles, notamment au plan alimentaire, médical, de la scolarisation des enfants, de leur habillement, des dépenses sociales (mariage, baptême et funéraire), etc. Vu les résultats qu'elles ont enregistrés dans un laps de temps, ces organisations ont un avenir prometteur à condition que les conditions de sécurité soient réunies.

***Dans leur ensemble, les 138 groupements ont pu mobiliser 3 591 000 FCFA placés dans leurs caisses f CFA et qui leur servent de capital pour financer leurs activités collectives et individuelles. Les fonds ainsi collectés servent en partie à octroyer des petits crédits aux membres qui les investissent généralement dans la conduite de diverses activités génératrices de revenus (AGR).***

- **Opération de distribution du cash AGR**

Le cash AGR a bénéficié aux membres les plus vulnérables des groupements féminins créés ou dynamisés avec l'appui du projet. Les AGR sont menées dans divers domaines d'activités dont l'embouche/reconstitution selon 20,5% des femmes, la vente de condiments/fruits/légumes selon 14,5% des femmes et la vente de repas/aliments préparés selon 12,9% des femmes. Il faut signaler qu'une majorité 49,6% des femmes a déclaré faire de la spéculation de poivron qui sera mis sur le marché au moment opportun. De plus toutes ces activités sont récentes, car pour la majorité des femmes (92%) les activités n'ont duré que moins de trois (3) mois et plus de trois (3) mois pour les autres 8%.

Dans cette perspective, il est très difficile d'apprécier avec objectivité les effets réels ou l'impact de l'opération cash AGR. Mais des signes précurseurs ont été relevés au cours de l'enquête. En effet, 61% des femmes ont indiqué que leurs activités leur ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leur ménage et 26,4% ont signalé une augmentation de leur revenu. En termes d'effets secondaires, on notera qu'une amélioration du statut des femmes, car 5,5% d'entre elles ont signalé commencer à avoir du prestige et 3,6% considèrent que leur autonomie financière est en voie d'être promue car elles ont aujourd'hui une activité qui leur rapporte de l'argent. Cependant, 18% des femmes ont indiqué rencontrer des difficultés liées à certaines de leurs activités. C'est le cas surtout de l'embouche pour laquelle les aliments bétail sont rares et chers, les produits vétérinaires chers et les pâturages quasiment inexistantes. L'existence des banques aliments bétail aurait aidé à résoudre une grande partie de ces difficultés.

En dépit de cette situation, toutes les femmes sont unanimes quant à leur très grande satisfaction à l'égard de cette opération de cash AGR. Sans cet appui, leurs ménages auraient adopté des pratiques de survie peu enviables, entre autres, réduire la quantité de repas pour 31,6% des femmes, acheter des aliments à crédits pour 27,4%, emprunter de la nourriture pour 23,9%, envoyer les membres du ménage manger ailleurs pour 16,2%, envoyer les membres du ménage mendier pour 12,8%, réduire le nombre de repas pour 12,8% des femmes.

***Pour 93,1% des femmes, l'AGR est en cours au moment de l'enquête de la présente évaluation et cela leur a permis, un temps soit, peu d'améliorer leur sécurité alimentaire.***

- **Distribution des kits de dignité pour femme**

Au total, 2000 femmes ont bénéficié du kit d'hygiène menstruelle. L'enquête révèle que toutes les femmes interrogées sont membres de MMD et parmi elles, 31,3% sont issues des ménages hôtes et 68,8% sont des déplacées. Toutes ont utilisé leur kit et en sont satisfaites à 97,5%. La durée d'utilisation est variée, car la majorité des femmes, soit 66,3%, a utilisé son kit pendant 3 à 5 mois ; 25% des femmes ont utilisé les leurs pendant plus de 5 mois et pour les 8,3% restants la durée a été moins de 3 mois.

Leur très grande satisfaction s'explique par le fait que l'utilisation du kit a contribué à promouvoir leur hygiène intime. Pour certaines, les pagnes et le savon ont servi respectivement à améliorer leur présentation vestimentaire et l'hygiène corporelle de toute la famille. Du fait de cette nouvelle présentation physique, les femmes ont pu participer sans complexe aucun aux événements sociaux ou à des réunions organisés dans leurs localités. De ce fait, leur dignité est bien rétablie pendant toute la période qu'elles ont exploité leur kit. À l'usure du kit, il leur a fallu se réadapter à la nouvelle situation. À leur dernière période de menstrues, la majorité (81,3%) de ces femmes a dû utiliser un morceau de pagne comme couche, 8,28% ont utilisé une couche vania et seulement 2,5% ont fait recours à du coton simple.

***L'accès et l'utilisation du kit d'hygiène menstruelle a permis aux femmes bénéficiaires non seulement d'améliorer leur hygiène corporelle mais aussi leur présentation vestimentaire, facilitant ainsi que leur participation sans complexe aux événements sociaux ou publiques organisés dans leurs villages.***

- **Prise en charge des enfants au niveau des EAE**

Près d'une centaine d'enfants (40 garçons et 55 filles) dont l'âge varie entre 2 et 13 ans ont été interrogés. Ils ont confirmé qu'ils fréquentent des hangars EAE. Au niveau de ces hangars, ils sont encadrés par des adultes ressortissants de leurs villages qui font de l'animation et qui leur donnent des conseils sur les comportements à éviter ou à adopter. Ils ont rapporté que les animateurs leur disent « de ne pas se bagarrer, de rester tranquilles et de ne pas travailler toute la journée ». Selon les enfants, ils respectent les conseils de leurs animateurs et ils évitent de ne pas faire de mauvaises choses interdites par leurs parents ». Ils ont également rapporté que des jouets éducatifs sont mis à leur disposition au niveau des hangars où les plus âgés reçoivent des cours d'alphabétisation. De plus, le hangar sert de lieu de restauration où ils reçoivent deux repas quotidiens qu'ils ont beaucoup appréciés. Selon eux : « nous mangeons bien et de bon repas » et ils s'y plaisent beaucoup. Ce qu'ils déplorent est surtout le nombre insuffisant des jouets qui sont mis à leur disposition.

Les effets présumés de l'opérationnalisation des EAE comprennent l'amélioration de l'alimentation des enfants, de leur protection contre différentes formes de violence et d'exploitation et de leur prise en charge psychosociale.

***Au niveau des EAE, les enfants (filles et garçons) reçoivent quotidiennement des compléments alimentaires sous forme de repas et ils sont pris en charge au plan psychosocial dans le cadre de leur protection. Ce faisant, les enfants sont mieux protégés contre la violence et leur exploitation par des adultes mal intentionnés.***

- **Accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement**

Pratiquement, pour tous les groupes ciblés pour bénéficier des services d'eau, d'hygiène et assainissement, les effets enregistrés ne sont positifs que pour le volet hygiène et assainissement, l'eau potable n'étant pas encore disponible. Ainsi, pour ce qui concerne les latrines, la quasi-totalité des femmes dont les villages ont bénéficié de latrine est satisfaite des installations sanitaires, car il y a moins de défécation à l'air libre et par conséquent la salubrité dans les concessions et dans les villages est une réalité. Pour les femmes en particulier, l'utilisation des latrines est plus sécurisante que d'aller dans la brousse où il n'y a pas de discrétion et où elles sont le plus exposées à toutes sortes de dangers.

***2. La vie des bénéficiaires et leur environnement ont-ils connu des changements (positifs ou négatifs) imprévus? De quels changements s'agit-il? Étaient-ils directement ou indirectement liés au projet ou plutôt causés par des facteurs externes?***

Au regard des effets induits par les opérations cash transfert et cash AGR, l'évaluation note que des changements assez positifs ont été enregistrés surtout au plan de l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires. Il convient de relever que la réalisation d'une telle performance n'est pas attribuable au seul projet SALI BASE. En effet, l'une des stratégies de CARE est de mettre en synergie ses projets intervenant dans une même zone. C'est le cas de SALI BASE qui partage des zones d'intervention et de surcroît les mêmes groupes cibles que d'autres projets CARE. Même si la concentration des activités dans une même zone favorise leur complémentarité et contribue à amplifier leurs effets, elle ne permet pas toujours de dissocier les résultats ou l'impact des différents projets partenaires. On ne peut alors parler que de résultats conjugués des interventions. L'installation de la mini AEP de Rimi Gréma est due à l'intervention de SALI BASE qui a fait construire le château et le réseau des conduites d'eau ainsi que les bornes fontaines et de celle de ECHO qui a financé le forage qui doit fournir l'eau. Il y a également le cas des EAE grâce auxquels la protection des enfants est promue et amélioré : SALI BASE et Téléthon y ont tous deux contribué, l'effet enregistré est donc partagé.

***3. Dans quelle mesure les différents groupes, y compris les enfants et autres groupes***

### ***vulnérables, ont-ils bénéficié de l'intervention, sur différents plans?***

Les différents groupes touchés sont les 2000 ménages vulnérables bénéficiaires du cash transfert dont 66% sont dirigés par un homme et 34% par une femme, les 2200 femmes ayant bénéficié de cash AGR, les 2000 femmes ayant eu accès à un kit de dignité et les enfants fréquentant les EAE. En dehors des bénéficiaires du cash transfert, les autres groupes ont aussi bénéficié des installations sanitaires ainsi que des sensibilisations en matière de WASH.

***On estime à 98%, au lieu des 70% prévus, les ménages vulnérables dont les membres ont couvert leurs besoins énergétiques minimums de 2.100 kcal, ce qui correspond à un taux de réalisation de 140%.***

Il n'y a pas eu d'étude de base et encore moins une évaluation mi-parcours pour apprécier objectivement les améliorations ou les changements qui se sont opérés un an durant au niveau de la population cible. Mais l'analyse des résultats atteints comparativement aux résultats attendus laisse entrevoir une évolution positive imprimée par l'intervention du projet SALI BASE en synergie avec les autres projets CARE dont Téléthon (EAE), PRAMES-B (groupements MMD), LDSC et AMOS (cash transfer) et ECHO (forage de la mini AEP). Même là, il est objectivement difficile d'attribuer au seul projet SALI BASE la paternité de certains effets comme dans le cas des EAE, de la mini AEP, etc. qui ont fait l'objet de cofinancement avec d'autres projets CARE.

#### **4.2.5 Durabilité**

##### **1. Certains domaines d'intervention, sont-ils, à l'évidence, non durables ?**

La réponse est « oui » pour les raisons suivantes :

- a) La distribution du CASH inconditionnel a permis aux ménages d'accéder aux produits alimentaires assurant ainsi aux familles la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour une période ne dépassant pas les quatre (4) mois pendant lesquels le cash a été mis à leur disposition. Ce faisant, la souffrance des ménages bénéficiaires a été atténuée pendant seulement 4 mois. Après cette phase d'assistance, une bonne partie de ces ménages connaissent une rechute dans l'insécurité alimentaire et doivent par conséquent continuer à rechercher d'autres possibilités pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. La situation est d'autant plus grave pour les déplacés qui ont fui leurs villages et leurs terres de production et qui se sont retrouvés dans des localités où les opportunités de production agricole sont très limitées pour ne pas dire inexistantes. C'est le cas de ces déplacés qui se sont installés dans des villages de la commune de N'guigmi où elles n'ont pas, dans leur majorité, la possibilité de pratiquer l'agriculture et la pêche qui se trouvent être leurs principales activités avant de quitter le lit du lac Tchad.
- b) L'investissement dans la construction de la mini AEP multivillage qui, pour le faible débit du forage, n'arrive pas à satisfaire les besoins en eau potable des ménages ciblés. Cette insuffisance risque de décevoir de façon définitive les attentes si aucune action de « sauvetage » de l'installation n'est engagée dans les meilleurs délais.

##### **2. Quels enseignements peut-on en tirer? Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la (non-durabilité de l'intervention?)**

Les leçons à tirer sont :

- a) Les sites d'accueil ne réunissent pas toujours les conditions propices à la conduite d'activités économiques permettant aux déplacés de mener une vie acceptable en termes de sécurité alimentaire de leurs ménages.

- b) Les organisations humanitaires ou les projets d'urgence ne peuvent pas toujours assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle suffisante et permanente à toutes les populations déplacées et à leurs hôtes compte tenu de leurs ressources limitées.
- c) L'assistance humanitaire a ses limites en ce sens qu'elle ne s'inscrit que dans une logique de « sauver des vies » pendant ou suite à une catastrophe. Une fois, les activités d'assistance à termes, la rechute des ménages vulnérables dans la précarité est le plus souvent évidente.

Les facteurs qui déterminent la non durabilité des actions de cash transfert comprennent entre autres :

- a) La non maîtrise de la durée de la crise liée à la menace de Boko Haram.
- b) Le grand nombre peu maîtrisable des populations déplacées et d'accueil.
- c) Les ressources limitées des bailleurs pour assurer l'assistance adéquate des populations dans le besoin.
- d) Le choix du montage technique pour la construction de la mini AEP de Rimi Gréma connectée à un forage qui a un faible débit.

**3. Dans quelle mesure les bénéficiaires de l'intervention et/ou les parties prenantes se sont-ils appropriés pour perpétuer ses résultats ?**

- **Au niveau des communautés bénéficiaires**

Les actions où les chances de pérennisation sont assez fortes sont dans l'ordre décroissant :

- a) La distribution du cash AGR qui a permis aux femmes bénéficiaires de mener des activités économiques rentables permettant à leurs ménages d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pendant une période plus ou moins longue ;
- b) La distribution du cash transfert qui a non seulement permis aux ménages bénéficiaires d'avoir un accès plus facile aux vivres mais aussi d'entreprendre de petites initiatives génératrices de revenus ;
- c) La poursuite de la pratique d'hygiène menstruelle par les femmes ayant bénéficié de kits de dignité avec des moyens de bord assez adaptés à leurs conditions de précarité ;
- d) La pratique par les populations bénéficiaires. Des méthodes recommandées d'hygiène au niveau des sites dotés de latrines (utilisation des latrines, lavage des mains aux moments-clé) ;
- e) La protection des enfants au niveau des EAE où les enfants des deux sexes sont pris en charge au plan psychosocial par des ressortissants de leurs propres villages.

Il faut quand même souligner que la pérennisation de ces actions dépend en grande partie d'une stabilité relative pour permettre aux populations de mener une vie de paix.

- **Au niveau des parties prenantes**

Il s'agit surtout du cas de l'ONG AFV qui affirme être aujourd'hui capable d'organiser des femmes en groupements féminins dans un contexte d'insécurité. Elle prétend savoir comment adapter le modèle MMD pratiqué en zones de paix aux zones d'insécurité comme celles de la région de Diffa.

**4. L'intervention a-t-elle contribué au renforcement des capacités des structures locales afin que celles-ci continuent à fournir des services de qualité?**

Effectivement, grâce au projet SALI BASE, les structures partenaires de mise en œuvre ont vu leurs capacités se renforcer. Les structures locales interrogées et ayant acquis de nouvelles connaissances sont surtout les ONG partenaires de mise en œuvre du projet, à savoir DEMI-E et AFV qui ont eu la charge d'exécuter des activités dans leurs domaines d'intervention respectifs :

- a) Pour l'AFV, elle a su conduire l'installation et l'encadrement des groupements féminins dans un contexte d'urgence et humanitaire. À travers SALI BASE, l'intervention de l'AFV peut être perçue sous un double objectif. Il s'agit de l'expérimentation du modèle MMD dans un contexte d'urgence, ce qui a nécessité des aménagements dans la stratégie à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du volet MMD. D'une part, l'AFV a dû réduire le nombre de thématiques habituellement traitées et la durée requise pour le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des MMD. Ainsi, le nombre de thème a passé de 8 à 6 et la durée de 8 à 6 mois. D'autre part, il a fallu introduire de nouvelles thématiques portant notamment sur la gestion des risques associés à l'insécurité, aux mouvements imprévisibles des populations et aux incendies sur les sites. Enfin, les équipes de terrain ont dû aménager leur calendrier de travail en respect aux périodes de couvre-feu imposées par les autorités régionales en vue de garantir la sécurité de tous. Le modèle MMD est donc adaptable en milieu d'urgence et d'insécurité.
- b) Pour DEMI-E, le défi a été de conduire sous pression des activités de construction d'ouvrages sanitaires (latrines) et de formation des comités de gestion et d'hygiène dans des zones d'insécurité. L'ONG a reconnu qu'en plus de s'être adaptée au contexte d'insécurité, elle a appris à mieux maîtriser le processus de la préparation d'un DAO de réalisation d'une mini AEP jusqu'à la passation du marché. De plus, elle a vu ses compétences d'animation/sensibilisation se consolider en utilisant les outils préparés par CARE dans le domaine du WASH.

#### 4.2.6 Autres critères complémentaires spécifiques au projet

##### 1. **Les zones géographiques de mise en œuvre du projet, ont-elles celles qui ont les proportions les plus élevées des populations cibles (compte tenu de la vulnérabilité économique et de la protection)?**

La réponse est « oui » puisque dans les trois départements de la région de Diffa, le projet a ciblé six (6) communes dont les 5 sont (Diffa, Gueskéro, Chétimari, Mainé Soroa et N'guigmi)<sup>10</sup> parmi les plus affectées par la crise humanitaire car étant situées le long de la Komadougou (lac Tchad) ou à la frontière avec le Nigéria d'où Boko Haram prépare et lance ses attaques contre les populations. Les localités relevant de ces communes sont, en d'autres termes, les véritables refuges des populations qui ont tout perdu en fuyant la menace de Boko Haram. Ces populations déplacées sont venues s'installer dans des villages ou sur des sites d'accueil où les services sociaux de base sont précaires, sinon inexistants, et où les déficits alimentaires sont chroniques du fait des effets conjugués des aléas climatiques et environnementaux.

##### 2. **Dans quelle mesure le projet participe-t-il aux organes de coordination pertinents et collabore-t-il avec d'autres afin de maximiser la couverture et la fourniture de services de l'effort humanitaire au sens large?**

- **Participation de CARE aux organes de coordination humanitaires de la région de Diffa**

Rappelons que le projet SALI BASE est exécuté par l'Antenne CARE de la région de Diffa (ou CARE Diffa) qui est membre actif du **Comité de Coordination Inter-Organisations – CCIO** qui regroupe tous les acteurs humanitaires de ladite région. Le CCIO se réunit une fois par mois et passe en revue la situation humanitaire et sécuritaire de la région tout en se prononçant sur les défis et le niveau de mise en œuvre des interventions. CARE Diffa participe également aux groupes thématiques sectoriels que sont les clusters spécialisés dans les domaines suivants : Sécurité Alimentaire, Santé-Nutrition, Protection, Protection de l'Enfance, VBJ, Éducation, WASH, Abri/ NFI, Sécurité/sureté. Ainsi, à chaque instance ou rencontre de clusters ou d'inter-cluster, CARE est représentée par un point focal désigné respectivement en fonction de son domaine de compétence (Chef de Projet, Assistant Technique) ou de ses responsabilités (Team Leader).

<sup>10</sup>Foulatari est la seule commune excentrée ne faisant pas frontière avec le Nigéria.

Ainsi, de par son organisation interne, CARE se positionne à l'avant-garde de toute l'actualité des défis, des expériences et des interventions du monde des humanitaires. Grâce à son positionnement, CARE a une appréciation plus complète des besoins des populations déplacées et de leurs hôtes, ce qui lui permet d'anticiper sur certains problèmes humanitaires dans ses communes d'intervention et d'apporter dans l'urgence les réponses ou les correctifs nécessaires à ses activités. Dans cette perspective, CARE s'assure d'une meilleure exploitation des niches existantes à exploiter et de l'atteinte des objectifs et résultats de tous ses projets dans la même région. C'est dans ce cadre que CARE initie des projets pour répondre aux exigences persistantes des populations fuyant les zones d'insécurité et de plus en plus nombreuses. Le projet SALI BASE est l'une des preuves concrètes de cette initiative. De la même démarche que CARE, les autres partenaires régionaux ou locaux peuvent aussi apprendre de l'expérience spécifique de CARE pour améliorer leurs interventions au profit des populations qui sont dans le besoin à travers toute la région de Diffa.

***CARE est partie prenante au cœur des interventions d'urgence et humanitaires dans la région de Diffa. Elle participe à toutes les instances de coordination régionale des organisations humanitaires ainsi qu'aux clusters thématiques dont la fonction est de réfléchir sur les défis et les réponses à apporter aux besoins des populations déplacées et hôtes confrontées aux crises alimentaires/nutritionnelles et d'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement, engendrées notamment par la menace de Boko Haram dans la région de Diffa.***

- **Synergie du projet SALI BASE avec d'autres projets CARE**

En interne, l'une des stratégies de CARE est de mettre en synergie tous ses projets intervenant dans la même zone pour privilégier la complémentarité et renforcer les effets et l'impact des interventions au profit des communautés bénéficiaires. C'est véritablement le cas du projet SALI BASE qui mutualise ses moyens avec ceux d'autres projets CARE intervenant dans la région de Diffa. Dans le cadre de son programme d'accès des populations aux services d'eau potable, SALI BASE collabore avec le projet ECHO qui finance la réalisation du forage auquel est raccordée la mini AEP multivillage qu'il a réalisée. Dans le cadre du CASH transfert inconditionnel, le projet SALI BASE a joint ses efforts et moyens financiers avec ceux des projets LDSC et AMOS dans la même période pour mieux prendre en compte la multitude des besoins des communautés de diverses origines. La situation peut se résumer comme suit :

- a) Projet SALI BASE : 260 000 000 F CFA distribués à 2 000 bénéficiaires dans 19 villages/sites;
- b) Projet LSDC : 16 900 000 F CFA distribués à 520 bénéficiaires dans 6 quartiers. LDSC a eu à réaliser 3 tours de cash, total distribué = 16 900 000f \*3= 50 700 000 F CFA;
- c) Projet AMOS : 13 000 000 F CFA distribués à 400 bénéficiaires dans 4 villages. AMOS a eu à faire 4 tours de cash d'où le montant investi est 13 000 000f\*4= 52 000000 F CFA.

Ce faisant, les opérations de CASH transfert profitent à un plus grand nombre de ménages ayant crucialement besoin d'un tel appui. Par la même occasion, 362 700 000 F CFA sont injectés d'emblée dans la même zone couverte, boostant ainsi l'économie locale.

***La mise en commun des moyens du projet SALI BASE avec ceux des autres interventions CARE a contribué à augmenter les ressources et les compétences disponibles et à améliorer les effets des activités mises en œuvre au profit d'une cible plus importante et dans un laps de temps. Cette stratégie s'inscrit dans un contexte d'urgence et de ressources limitées au niveau d'un seul partenaire.***

#### 4.2.7 Aspect genre

1. ***L'intervention a-t-elle été conçue pour assurer la participation égale de l'ensemble des groupes***

### ***concernés (p. ex., les hommes et les femmes, les garçons et les filles) ?***

Oui, dans sa conception, le projet a prévu et mis en œuvre une démarche facilitant la participation des groupes sociaux visés initialement, qu'ils soient déplacés ou hôtes. L'intervention a ciblé aussi bien les femmes adultes, les hommes adultes que les enfants, y compris les filles et les garçons. Les activités qui ont été retenues et mises en œuvre par le projet ont profité aux ménages les plus vulnérables dirigés par un homme ou par une femme. Pour le cas spécifique des femmes, les opérations mises en œuvre ont porté sur l'installation des groupements MMD dont les membres les plus vulnérables ont reçu le cash AGR. D'autres femmes ont également bénéficié de kit d'hygiène en vue d'améliorer leur hygiène menstruelle. Les enfants ont, quant à eux, été ciblés pour recevoir une alimentation complémentaire (petit déjeuner et déjeuner) quasi quotidienne sur une période de 8 mois et un encadrement psychosocial et éducatif.

Des mécanismes ont été mis en place pour veiller à ce que tous les groupes soient pris en compte dans les appuis distribués par le projet. Parmi ces mécanismes, on notera l'organisation d'assemblées villageoises non seulement pour l'information des populations ciblées mais aussi pour l'implication de ces groupes dans les processus d'identification des bénéficiaires et de leurs besoins. C'est dans ce cadre que sont installés plusieurs types de comités communautaires dont les membres sont désignés en AG. Il s'agit notamment des comités de sélection des bénéficiaires, des comités de sages, des comités de plaintes, des comités de gestion des ressources collectives (bornes fontaines, latrines). Leurs fonctions sont respectivement 1) veiller à l'équité dans la sélection des bénéficiaires du projet, 2) de faciliter le travail aux équipes de terrain du projet et de légitimer leur démarche dans la mise en œuvre des activités prévues et, 3) d'assurer la gestion équitable et rationnelle des biens mis à la disposition des communautés bénéficiaires.

C'est pour davantage faire participer les femmes (adultes et jeunes) au processus de gestion des biens communautaires que le projet a instauré la parité de la représentation dans les comités de plaintes, soit 3 hommes et 3 femmes par structure. Ce faisant, il est entendu qu'elles pourront défendre véritablement le droit de la femme et des marginalisés au moins dans l'accès aux ressources mobilisées par le projet.

Ce qui a été occulté dans la mise en œuvre du projet est surtout la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, car aucun aménagement n'a été réalisé notamment au niveau des blocs de latrines.

### ***2. L'intervention a-t-elle favorisé l'égalité d'accès des hommes et des femmes, des garçons et des filles aux bénéfices résultant de l'activité, et plus généralement aux ressources, aux services et aux compétences ?***

Oui, tous les groupes sociaux identifiés et ciblés par le projet ont été effectivement touchés. Par exemple, l'opération cash transfert a bénéficié aux ménages dirigés par un homme et aux ménages dirigés par une femme même en toutes proportions gardées, soit respectivement 66% et 34%. En ce qui concerne plus spécifiquement les femmes en âge de procréer, le projet s'est investi dans leur structuration en groupements MMD tout en ciblant les plus vulnérables pour bénéficier du cash AGR. Le souci du projet est non seulement de leur permettre de générer des revenus pour assurer la sécurité alimentaire de leurs ménages respectifs mais aussi leur autonomisation financière.

Toutefois, les 2200 bénéficiaires de CASH AGR ont l'âge compris entre 12 et 49 ans, cela est dû au fait que le ciblage et le regroupement des femmes en MMD s'est limité à cette tranche d'âge juste en lien avec la distribution des kits d'hygiène et de dignité. La conséquence ici est l'exclusion de toutes les femmes en âge avancé mais qui désirent intégrer aussi les MMD et de bénéficier ainsi du CASH AGR.

S'agissant des enfants, ils ont été pris en charge à travers les EAE où ils ont bénéficié de repas (petit déjeuner et déjeuner) régulièrement pendant 8 mois. De plus, pour leur protection des hangars ont été réhabilités et équipés d'outils éducatifs pour leur développement cognitif et psychosocial. C'est dans ce cadre que des



volontaires animateurs ont été formés par le projet pour prendre en charge les activités éducatives et de protection de ces enfants au niveau communautaire.

En dehors des personnes en situation de handicap (PSH), tous les groupes sociaux visés ont vu leurs besoins en services d'hygiène et assainissement améliorés à travers la construction de latrines sur leurs sites d'habitation ou d'accueil. Pour ce qui est des PSH, le problème est que leurs besoins spécifiques n'ont pas été pris en compte. Il était en fait attendu qu'avec la construction des bornes fontaines et surtout des blocs de latrines que des aménagements soient réalisés pour leur faciliter l'accès. Mais aucune rampe d'accès ni de barre d'appui n'ont été construits au niveau de ces ouvrages par défaut de budget conséquent, semble-t-il.

**L'aspect genre lié au sexe et à la spécificité des groupes en présence a été pris en compte par le projet en dehors des personnes en situation de handicap dont le besoin éventuel d'aménagement spécifique au niveau des ouvrages d'hygiène et assainissement a été occulté.**

#### 4.2.8 Communication, feedbacks et gestion des plaintes

##### **1. Les communautés/personnes ciblées ont-elles reçu les informations suffisantes au sujet du projet, des organisations qui les mettent en œuvre, des principes auxquels elles adhèrent, des comportements attendus du personnel et des produits livrables?**

La réponse est « oui ». En effet, l'équipe d'évaluation estime que les communautés ciblées par le projet ont été informées sur les objectifs et les activités du projet ainsi que sur les acteurs en charge de leur mise en œuvre. Il faut tout d'abord noter que toutes les interventions du projet sont précédées par un diagnostic d'identification des sites et des communautés cibles ainsi que des hommes, femmes et enfants bénéficiaires à travers notamment une enquête HEA. En prélude aux enquêtes, des assemblées villageoises sont organisées par le projet non seulement pour donner des informations aux communautés mais surtout pour prendre les décisions qui engagent tous les villageois. Dans tout ce processus les autorités aussi bien administratives locales (maires, chefs coutumiers, chefs religieux) ou leurs représentants sont présentes mais surtout elles sont impliquées à travers des comités spécifiques qui sont créés pour faciliter aux équipes du projet et à leurs partenaires la conduite de leurs missions respectives sur le terrain. Les structures dont il s'agit sont les comités de sélection des bénéficiaires, les comités de sages, etc. Par ailleurs, au-delà des responsables locaux, les communautés ciblées sont également représentées à travers des organisations communautaires mises en place pour prendre en charge en leur nom la gestion de certaines ressources collectives ou affaires dont les points d'eau, les latrines, les EAE, etc. ou les plaintes. Toutes ces structures sont mises en place en assemblée générale villageoise qui choisissent les membres les plus habilités à servir valablement les communautés.

À travers le cas spécifique des comités des plaintes qui sont des mécanismes de communication entre le projet et les communautés ciblées, les échanges sont en principe facilités. En outre, la fonction de ces comités est non seulement de traiter les plaintes de leurs pairs par rapport à l'intervention du projet, mais aussi de faire remonter les préoccupations ou toutes autres informations d'importance émanant des populations bénéficiaires vers le projet.

Du point de vue de la connaissance du projet, l'enquête PDM réalisée après le second passage du cash inconditionnel montre que 78,70 % des répondants connaissent CARE comme structure donataire alors que 20,8% ne savent pas le nom de l'organisme qui distribue le cash. De plus, il est ressorti que 96,1% ont connaissance du montant exact à percevoir, soit 32.500 FCFA, ce qui signifie que l'information a bien passé et que la transparence a été de mise dans le processus.

Du point de vue de la connaissance des communautés relativement au comportement attendu du personnel du projet, l'évaluation note que 91% des comités de plaintes connaissent les règles et principes que les

agents du projet SALI BASE et leurs partenaires doivent respecter quand ils travaillent avec les communautés locales. Selon leurs déclarations, les équipes du projet sont tenues d'informer et d'expliquer les objectifs de leurs activités en assemblée villageoise, d'impliquer toutes les couches sociales aux activités du projet, d'associer les autorités coutumières et religieuses et de respecter la population à travers ses us et coutumes et ses pratiques culturelles.

**2. Dans quelle mesure les communautés/personnes touchées, sont-elles consultées sur a) la conception, b) la mise en œuvre, et c) le suivi des processus de traitement des plaintes ?**

Rappelons que les communautés sont impliquées dans tous les processus de ciblage des bénéficiaires, de gestion des biens collectifs mobilisés par le projet ou du contrôle de la transparence dans la démarche. Il faut d'abord dire que c'est toujours en AG que les membres des comités sont choisis, et cela, sur la base des critères contenus dans le guide préparé à cet effet par CARE. Suivant les villages, les membres des comités sont choisis soit par consensus, soit par désignation, soit par proposition. Selon le type d'activité, il s'agit des comités de recensement, des comités de plaintes, des comités de gestion des infrastructures (points d'eau et latrines), des comités d'hygiène et assainissement, des comités de gestion des EAE. Ils sont mis en place au niveau communautaire et leur rôle est de faciliter, au nom des populations locales, la gestion des activités menées par le projet dans leurs communautés. Ce faisant, ces structures qui sont formées par le projet sont également informées de sa démarche et apportent ainsi leurs contributions pour mieux servir les déplacés et leurs hôtes. À l'issue de l'enquête menée dans le cadre de la présente évaluation, il ressort que 57,4% des ménages bénéficiaires de cash transfert ont déclaré que leurs villages sont informés de l'opération cash transfert et 37,7% affirment que leurs communautés sont mêmes impliquées dans l'organisation de l'activité à travers des comités de plaintes mis en place à cet effet.

**Les membres des comités de gestion des plaintes sont choisis en toute conscience par les populations en assemblées villageoises et formés instantanément par les équipes du projet. Par conséquent, toutes les communautés ciblées sont suffisamment informées des rôles et responsabilités de ces comités et des possibilités de recours qui s'offrent à elles en cas de besoin.**

**3. Dans quelle mesure le processus de traitement des plaintes pour les communautés et les personnes affectées par une crise est-il documenté et en place?**

Pour le cas spécifique des comités de plaintes, une formation leur est dispensée in situ immédiatement après leur désignation par leur communauté. Les thématiques traitées portent sur : 1) les rôles et responsabilités du comité et le mandat du comité, 2) Qu'est-ce qu'il faut dénoncer ? Qui peut dénoncer ? Comment dénoncer et comment traiter une plainte ? Etc. C'est pour leur faciliter le travail que les comités sont dotés de cahiers destinés à enregistrer les plaintes avant de procéder à leur traitement.

L'enquête fait ressortir également que seulement 17% d'entre eux ont déclaré disposer d'un cahier pour l'enregistrement des plaintes. Mais aucun comité n'a pu présenter son registre aux enquêteurs. Mais les entretiens avec ces comités de plaintes ont révélé qu'ils ont tous reçu une formation et qu'ils maîtrisent leurs rôles qui consistent, selon leurs propres déclarations, à 1) gérer les éventuels conflits entre les communautés et le projet, 2) faciliter les opérations de ciblage des plus vulnérables, 3) recenser et gérer les plaintes émises par les communautés du village, 4) transmettre les plaintes en cas de dépassement à un autre niveau CARE, 5) mettre de l'ordre lors des distributions en appui aux équipes du projet, 6) veiller à la bonne marche des opérations cash transfert et jouer le rôle d'intermédiaire entre les populations et le projet.

**17% des comités interrogés ont déclaré disposer d'un cahier pour l'enregistrement des plaintes qu'ils n'ont pu présenter à la mission d'évaluation. L'évaluation note, par ailleurs, qu'il n'existe aucune organisation au niveau du projet (Antenne CARE de Diffa) pour éventuellement recevoir et traiter les plaintes introduites par les communautés bénéficiaires. Cela est une insuffisance du projet qui par conséquent ne peut suivre le travail de**

***ces structures et capitaliser ainsi leur performance. Le manque de suivi par le projet peut expliquer pourquoi ces comités n'ont pu présenter à la mission d'évaluation leurs registres qui n'existeraient pas.***

## V. CONCLUSIONS

### 5.1 Performance du projet

Au regard du niveau des résultats enregistrés, l'évaluation estime que le projet a atteint son objectif global qui consiste à contribuer dans une certaine mesure à « Atténuer l'impact du conflit dans le nord-est du Nigéria et accroître la résilience des populations déplacées et des communautés d'accueil dans les départements affectés de Maine Soroa, Diffa et N'guigmi dans la région de Diffa. » En effet, grâce à l'intervention du projet, SALI BASE, toutes les populations ciblées ont soit amélioré leur score de consommation alimentaire, soit leur accès aux services d'hygiène et d'assainissement et, dans une moindre mesure, leur accès à l'eau potable. Les activités phares à la base de cette performance sont 1) la distribution du cash transfer et du cash AGR qui ont, un temps soit peu, permis aux ménages ciblés de disposer de ressources financières pour couvrir leurs besoins alimentaires (énergétiques), 2) les EAE où les enfants des deux sexes ont pu bénéficier non seulement de repas complémentaires quotidiens mais aussi d'une protection et d'un encadrement psychosocial, 3) la construction des blocs de latrines ainsi que les sensibilisations ayant permis d'améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement au niveau des villages/sites et 4) la distribution de kits de dignité aux femmes dont l'hygiène menstruelle est améliorée rendant à la femme une bonne partie de sa dignité.

***Au regard de toute cette performance, la mission d'évaluation estime que le projet a quasiment atteint son but qui est de contribuer à atténuer l'impact de la menace de Boko Haram, car les populations déplacées ainsi que leurs hôtes ont vu leurs souffrances réduites un temps soit peu du point de vue de leur sécurité alimentaire, de leur accès aux services d'hygiène/assainissement et de la protection de leurs enfants mineurs.***

Toutes ces réalisations qui ont, par ailleurs, été tant appréciées par les bénéficiaires ont été atteintes grâce à la mise en synergie des ressources techniques et financières de CARE. Il faut toutefois souligner que l'exécution du projet ne s'est pas déroulée sans difficultés, ce qui a indubitablement contribué à entamer le niveau des résultats enregistrés. Les problèmes majeurs qui ont réduit la performance du projet comprennent, entre autres, 1) le retard dans le démarrage des activités, ce qui s'est répercuté sur l'amorce et la réalisation des effets enregistrés notamment par rapport au cash AGR, 2) l'absence d'aménagements adaptés aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap au niveau des blocs de latrines et 3) les défauts de construction de la mini AEP qui menacent sévèrement l'effectivité de la fourniture de l'eau suffisante et par conséquent la durabilité de l'investissement. Pour remédier ces insuffisances et limiter les pertes d'investissement en ce qui concerne spécifiquement la mini AEP, des mesures fermes doivent être prises en urgence par CARE et ses partenaires institutionnels et techniques (Commune de N'guigmi, Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement).

### 5.2 Points forts du projet

1. Capacité d'adaptation rapide de la stratégie d'organisation et de mise en place des MMD fonctionnels en période d'urgence.
2. Capacité du projet à travers CARE Niger à relever le défi lié au respect des conditionnalités du bailleur, des exigences administratives et financières ainsi que de réorientation de certaines activités dont les bénéficiaires et les sites ne sont pas connus à l'avance.
3. Mise en synergie du projet SALI BASE avec les autres projets CARE (ECHO, Téléthon, DAHI 3, etc.)
4. Renforcement des capacités techniques du staff du projet avec les autres compétences de CARE (Niamey, Zinder et Diffa).

5. Renforcement des capacités des partenaires du projet (DEMI-E et AFV).
6. Existence d'un dispositif de Suivi/Évaluation performant comportant des informations fiables et complètes portant sur toutes les réalisations du projet.

### 5.3 Points faibles du projet

1. Insuffisance dans la maîtrise de l'investissement de la mini AEP (problème du forage et fuite d'eau dans le réseau des conduites).
2. Degré très élevé de mise en synergie qui fait perdre au projet SALI BASE toute sa spécificité. Ainsi, l'atteinte de certains résultats du projet SALI BASE reste intimement liée à celle des résultats des autres projets CARE. Dans cette perspective, il devient quasiment très difficile à la mission d'évaluation finale de déterminer l'impact dû exclusivement au projet SALI BASE tant l'implication et, partant, l'influence des autres projets CARE sont importantes.

## VI. LEÇONS APPRISSES

1. Les opérations de distribution du cash transfert et du cash AGR aux groupes les plus vulnérables (ménages ou membres de MMD) sont potentiellement prometteuses car elles permettent respectivement d'améliorer la situation alimentaire des bénéficiaires et d'enclencher des initiatives individuelles tendant vers le renforcement de la résilience à travers la pratique d'AGR.
2. Le modèle MMD est adaptable au contexte d'urgence, car quasiment toutes les organisations féminines mises en place par le projet sont fonctionnelles en dépit de leur jeune âge.
3. La prise en charge des EAE permet de cibler spécifiquement les enfants des populations déplacées et de leurs hôtes et de leur apporter tous les appuis dont ils ont besoin pour leur protection en général et pour leur prise en charge au plan alimentaire et psychosocial en particulier. En dehors d'un tel cadre, les enfants seraient exposés à tous les risques de mauvais traitements ou d'exploitation par des adultes sans scrupules.
4. La mise en commun des moyens (synergie) par les projets CARE permet de renforcer les effets voire l'impact des différentes interventions sur les communautés ciblées. Mais cette stratégie a pour inconvénient d'occulter quelque peu les capacités de redevabilité de CARE vis-à-vis des bailleurs individuels qui se distinguent, chacun, par rapport à un projet qu'ils financent et dont des résultats sont partagés avec d'autres interventions.
5. L'organisation par CARE des missions d'appui technique aux équipes légères des projets CARE est une alternative louable qui contribue non seulement au renforcement des capacités d'intervention des agents de terrain mais aussi à économiser les coûts salariaux qu'un recrutement d'agents supplémentaires aurait engendrés.

## VII. RECOMMANDATIONS

Compte tenu de la qualité de tous résultats enregistrés par le projet, la mission d'évaluation fait à CARE les recommandations suivantes :

### 7.1 Au plan stratégique

1. Revoir la stratégie de CARE en matière mutualisation des moyens par plus d'un projets sur une même cible et à travers une même activité en vue de faciliter, autant que faire se peut, l'attribution des résultats ou des effets à une intervention spécifique et, par conséquent, au financement par un bailleur distinct, redevabilité exige.

2. Organiser en urgence une rencontre avec les autorités administratives locales (commune et préfecture de Nguigmi) ainsi que les services techniques déconcentrés (Directions Régionale de l'Hydraulique et Assainissement, la Direction départementale de l'Hydraulique et Assainissement de N'guigmi et de l'ONG DEMI-E en vue d'identifier les mesures correctives idoines à prendre dans l'immédiat pour « sauver » la mini AEP de Rémi Grémah.
3. Une fois la situation de la mini AEP redressée, procéder à la réception provisoire de la mini AEP de N'guigmi et à la formation des comités de gestion des points d'eau.
4. Veiller prochainement à la sélection d'entreprises compétentes pour la construction des infrastructures hydrauliques.
5. Poursuivre la structuration des femmes issues des populations déplacées ainsi que leurs hôtes en groupements MMD pour libérer les initiatives individuelles et collectives dormantes et stimuler ainsi leur résilience.
6. Dans cette perspective, diligenter auparavant une étude visant à capitaliser les effets ou impact des opérations de cash AGR et de cash transfer initiées par SALI BASE sur le renforcement de la résilience des populations déplacées et leurs hôtes (membres des groupements MMD) dans les localités appuyées par les projets CARE.
7. Conduire systématiquement une revue à mi-parcours « interne » des projets, même de courte durée, en vue d'identifier à temps les difficultés majeures ou potentielles dont l'importance nécessite une révision de la planification des activités en rapport avec les ressources financières disponibles. Cela permet de faire des ajustements en vue d'atteindre des objectifs réalistes et réalisables. Il s'agit d'éviter des situations comme celle où les aménagements prévus au niveau des latrines publiques pour tenir compte des besoins des personnes en situation de handicap ne soient pas réalisés.
8. Revoir les mécanismes de communication et de feedback pour mettre en place un point focal fonctionnel au niveau des projets CARE afin de recevoir et d'assurer la gestion des plaintes, des réclamations ou des propositions provenant des communautés bénéficiaires.

## 7.2 Au plan opérationnel

1. Développer des activités de promotion de l'autonomisation des populations déplacées et de leurs hôtes en vue de renforcer leurs capacités de relèvement et de résilience. Le cash AGR et dans une moindre mesure le cash transfert sont des activités adaptées au contexte humanitaire de la région de Diffa pour promouvoir des initiatives à caractère économique. Dans cette perspective, planifier l'opération de cash AGR pour la faire coïncider avec la période des récoltes des céréales ou du poivron.
2. Étant donné leur grande vulnérabilité aux risques d'abus divers et d'embrigadement par ou pour Boko Haram, les enfants doivent davantage être protégés. Par conséquent, il faut renforcer les capacités des EAE qui accueillent ces enfants en les appuyant dans la durée avec des stocks de vivres plus conséquents et des matériels d'animation (jouets éducatifs) plus importants.
3. Construire des infrastructures d'eau modernes et des latrines aménagées et adaptées pour faciliter à toutes les catégories de populations déplacées l'accès à des services d'eau et d'hygiène/assainissement de qualité et combler ainsi les insuffisances au niveau des sites d'accueil au profit de toutes les couches sociales (hommes, femmes, garçons et filles).
4. Poursuivre l'implication des communautés bénéficiaires, à la mesure de leurs capacités, au processus de mise en œuvre des activités des projets en privilégiant les mécanismes locaux existants ou en créant de nouveaux plus adaptés, à travers les comités communautaires de gestion ou de suivi des interventions. La parité homme/femme doit être de mise autant que faire se peut.
5. Veiller à la prise en compte des besoins spécifiques des PSH en les recensant d'abord au niveau de tous les sites d'intervention.
6. Parachever les activités complémentaires prévues par le projet, à savoir l'évaluation comportementale des enfants assistés par le projet (SDQ) et le suivi des groupements afin de déterminer leur niveau de maturité.

## VIII. ANNEXES

### Annexe 8-1 : Liste des personnes rencontrées

Nom Prénom	Structure	Fonction
Nouroudine Pereira	Antenne CARE Diffa	Team leader
Aminatou Galadima	Projet SALI BASE Diffa	Cheffe de projet
Kamissou Issa Maman	Projet SALI BASE Diffa	Assistant Technique Suivi Évaluation
Lalo Hamissou	Projet Téléthon Diffa	Chef de projet
Guéro Mahamadou	Antenne DEMI-E Diffa	Chef Antenne
Bankoula Assoumane	Antenne DEMI-E Diffa	Assistant Technique WASH
Sama Sani	Antenne AFV Diffa	Chef Antenne
Soumana Ibrane	Antenne AFV Diffa	AT/livelihoods
Aissami Ari	Antenne AFV Diffa	Superviseur
AbariFanami	Antenne AFV Diffa	Superviseur
Assia Ahmadou Kanta	Antenne AFV Diffa	Superviseur
Habou Elhadji Illia	AFV/Zinder	AT/Suivi Evaluation
Mr Adamou Elh ARI	Commune de N'guigmi	Secrétaire municipal

### Annexe 8-2 : Liste des documents consultés

1. Abdou Hassane Mohamadou, Assistant Technique Protection Sociale : Rapport des journées d'évaluation participative et récréative des Espaces Amis des Enfants (EAE), mai 2017.
2. AFV Rapport des activités réalisées entre juillet et Décembre 2017, Décembre 2017
3. AFV Rapport orientation des agents et formation des femmes en AGR, Mars 2018
4. AFV, Rapport de la mission d'identification des AVs, Septembre 2017
5. AFV, Rapport de la mission d'identification des AVs, septembre 2017.
6. AFV, Rapport de la réunion de zones des AVs du 18 au 19/04/2018, avril 2018.
7. Assoumane Ibrane /AT Livelihoods et moyens d'existence
8. CARE Niger AA 2017 Iterim Report No 3, Reporting period: 31/12/17 to 15/03/2017, Date: 04/04/2018
9. CARE Niger AA-2017 - Proposal engl-revised july 03 2017.
10. DEMIE-E Bankoula Assoumane A/T WASH Rapport mission de contrôle et suivi du réseau de l'AEP multi-village de N'guigmi : Sites de Rimi Djorkaria, Rimi Grema, Rimi Mandala, Birjoram et Gondarma (PROJET SALI BASE), Avril 2018
11. DEMIE-E Bankoula Assoumane A/T WASH Rapport mission de sensibilisation (la chaîne de l'eau) : sites de N'GUIGMI, GUESKEROU, Chétimari et Maine Soroa (PROJET SALI BASE), Avril 2018
12. DEMIE-E Bankoula Assoumane A/T WASH Rapport mission de sensibilisation (Thème : l'hépatite E et le lavage des mains) sites de N'guigmi, Gueskerou, Chetimari et Maine Soroa (PROJET SALI BASE), Avril 2018
13. DEMIE-E Bankoula Assoumane A/T WASH, Rapport de mission (mission conjointe DEMI-E, commune N'guigmi, Hydraulique et Autorités), 2018.
14. DEMIE-E Bankoula Assoumane, A /T WASH : Rapport de MISSION (mise en place CGPE et CHA), projet SALI BASE, Janvier 2018.
15. DEMIE-E Bankoula Assoumane, A/T WASH Rapport mission de remise matériel aux CHA et sensibilisation (l'hygiène corporelle et l'hygiène alimentaire) sites de N'guigmi, Gueskéro, Chétimari et Maine Soroa (PROJET SALI BASE), Mars 2018
16. DEMIE-E Bankoula Assoumane, A/T WASH Rapport de mission formation des CHA et sensibilisation (le lavage des mains et les moments-clé du lavage des mains) : sites de N'guigmi (PROJET SALI BASE), Mars 2018.
17. DEMIE-E Bankoula Assoumane, A/T WASH, Rapport mission de sensibilisation sur la coexistence

- pacifique inter-communautaire/sites de N'guigmi, Gueskérou , Chétimari et Mainé Soroa, (PROJET SALI BASE), Avril 2018.
18. DEMIE-E Bankoula Assoumane, A/T WASH,Rapport de mission (mission conjointe DEMI-E, commune, Hydraulique et Autorités), 2018.
  19. Issoufou Amadou Aboubacar, Assistant Technique chargé de Suivi –Evaluation /LDSC / CARE/Diffa : Rapport post distribution monitoring deuxième passage ; Initiaves : SALI-BASE-LDSC-AMOS, Janvier 2018.
  20. Maman Kamissou ISSA AT/SEAM, Compte rendu 21 février 2018.
  21. Maman Kamissou ISSA, AT/SEAMI SALI BASE, Compte Rendu mission de supervision des activités terrains, Projet SALI BASE, du 26 Avril 2018 au 28 Avril 2018 Djorkaria, RimiGréma, Gondarama dans la Commune de N'guigmi.
  22. Projet SALI BASE Activités réalisées pendant le mois de décembre 2017.
  23. Projet SALI BASE Activités réalisées pendant le mois de février 2018.
  24. Projet SALI BASE Activités réalisées pendant le mois de mars 2018.
  25. Projet SALI BASE Activités réalisées pendant le mois de novembre 2017.
  26. Projet SALI BASE Rapport de missions de supervision des activités du projet Sali Base Mofa Germany du 10 au 18/08/2017.
  27. Projet SALI BASE Rapport des activités réalisées dans le mois, Décembre 2017.
  28. Rapport d'activités de l'équipe WASH du projet Sali Base (mise en place des comités d'hygiène et d'assainissement et sensibilisation sur l'hygiène), Novembre 2017.
  29. Rapport d'activités de l'équipe WASH du projet SALI BASE (mise en place des comités d'hygiène et d'assainissement et sensibilisation sur l'hygiène), Novembre 2017.
  30. Rapport d'implantation des latrines du projet SALI BASE.
  31. Rapport de l'évaluation interne finale de l'initiative «Réduction de la vulnérabilité des refugies et de la population hôte dans la région de Diffa», KARIYA YARA DA MATA, juillet 2017.
  32. Rapport de mission d'appui aux initiatives d'urgence de Diffa pour les projets Sali Base, LDSC et AMOS sur les opérations de cash transfert dans la région de Diffa, décembre 2017 ?
  33. Rapport de synthèse des quatre tours de distribution cash transfert inconditionnel (sans date)
  34. Rapport semestriel d'avancement et de mise en oeuvre du projet SALI BASE Période du 1er Juin au 20 Novembre 2017, Novembre 2017.
  35. Rapport semestriel d'avancement et de mise en oeuvre du projet SALI BASE, Période du 1er Juin au 20 Novembre 2017, novembre 2017.
  36. Rapport mission conjointe CARE / DEMI-E / Hydraulique sur le chantier des travaux de la multi-village et du forage de Rimi Gremah, novembre 2017

**Autres annexes (voir documents joints au rapport d'évaluation)**

- Annexe 8-3 : Outils de collecte des données
- Annexe 8-4 : Termes de référence
- Annexe 8-5 : Bilan des réalisations physiques